

Liaisons Yeu/continent plus rapides et plus sûres Le Pont d'Yeu vient d'accoster



Il vient d'entrer dans les eaux vendéennes. Au terme d'un long trajet depuis la Norvège, où il a été construit par l'un des meilleurs chantiers du monde, le Pont d'Yeu a accosté à Port Joinville. Ce navire dernier cri est le premier des deux catamarans qui vont constituer les têtes de

pont de la nouvelle flotte départementale. L'objectif : offrir aux Islais des traversées plus fréquentes, plus rapides, plus sûres et plus confortables. Conçu pour transporter dans les meilleures conditions les passagers, mais également pour acheminer si nécessaire le fret et la ma-

riée, le Pont d'Yeu prend désormais place parmi les nombreux outils que le Conseil Général mobilise pour faciliter au maximum la vie des habitants de l'île d'Yeu. Des soutes au pont supérieur, visite guidée du nouveau navire amiral de la Régie Départementale des Passages d'Eau.

A LIRE

- Sécurité, confort, rapidité, souplesse : quatre raisons de choisir le nouveau catamaran.
- Un navire qui s'adapte à tous les types d'usagers.

- Calendrier de réalisation de la nouvelle flotte départementale.
- Des ports modernisés pour s'adapter aux catamarans.

Dossier pages 6 et 7

- Ouverture prochaine de deux nouvelles gares maritimes.
- Philippe de Villiers : «Le service public a un devoir d'excellence»

Page 2

Haras de La Roche-sur-Yon Le Conseil Général chargé d'animer le site

En confiant au Conseil Général le soin de restaurer et d'animer le haras de La Roche-sur-Yon, le conseil d'administration des Haras a retenu un projet ambitieux, capable de faire de ce site exceptionnel un pôle de première importance. Ce qui deviendra bientôt la vitrine de l'excellence de la filière cheval en Vendée sera également grand ouvert au public, qui pourra venir y admirer l'un des sites patrimoniaux les plus beaux de Vendée.



Page 3

Rocade du Bocage La voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte ouvre ce mois-ci

Page 4

Fêtes de fin d'année La volaille s'invite à vos tables

De l'élevage aux plats préparés, la filière avicole est, en Vendée, la première activité agricole. Les fêtes de fin d'année sont bien évidemment pour tous ces professionnels de la qualité et du goût

une période faste. Poulets, dindes, chapons, canards... Le point sur ces volatiles appétissants et sur la meilleure façon de les accommoder pour enrichir vos menus de Noël.



Page 9

Étang des Landes-Génussons Pêche miraculeuse à la Cité des Oiseaux

Tous les quatre ans, l'étang des Boucheries aux Landes-Génusson est entièrement vidé, sous l'œil étonné de milliers d'oiseaux. La manœuvre permet à la Fédération Départementale des Pêcheurs de trier les poissons, d'éliminer les nuisibles, et de repeupler les autres cours d'eau du département. Epuisette en main et bottes aux pieds, nous avons suivi les opérations.



Page 10

Dakar Les trois mousquetaires vendéens de la moto

Page 10

Spectacles de Vendée José Van Dam : attention vibratos !

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3-4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Page 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
A DÉCOUVRIR	Page 9
SORTIR EN VENDÉE	Page 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

NOËL DE VENDÉE
Les sites départementaux vous accueillent



PATRIMOINE - Le Conseil Général chargé de reprendre et d'animer le haras La mise en valeur prochaine d'un site exceptionnel

Les haras nationaux viennent de confier le haras de La Roche au Conseil Général. Une décision qui va permettre de restaurer et d'animer un site apprécié de tous les Vendéens.



Le haras de La Roche-sur-Yon va devenir l'un des grands sites de Vendée.

Le projet de valorisation du site des haras de La Roche sur Yon vient d'être retenu par le conseil d'administration des haras nationaux. Une décision qui intervient en conclusion de l'appel à projet lancé par les Haras II y a plusieurs mois. A l'époque, les différents haras français sont confrontés à une évolution de leurs activités. Se pose alors pour tous les sites une alternative : soit la disparition, soit l'évolution sous la conduite d'acteurs locaux décidés à sauver leur haras. En Vendée, le Conseil Général présente sa candidature, en concertation avec les collectivités concernées, les professionnels de la filière cheval et d'autres institutions comme la Chambre d'Agriculture : tous répondent présent, sauf la Ville de La Roche et la Région dont la réponse est toujours attendue. Un dossier est alors déposé sur le bureau de la direction générale des haras nationaux. Après étude, le Conseil Général est donc désigné pour reprendre à sa charge le site.

Quatre pôles d'animation

Il faut dire que le projet présenté est à la hauteur de l'enjeu. «Il s'agit en effet, non seulement de sauver un patrimoine exceptionnel et de l'ouvrir

au public, mais encore de concevoir et de mettre en place des animations qui mettent en valeur notre filière cheval, dont l'excellence est reconnue par tous les spécialistes français», explique Michèle Peltan, conseillère générale de La Roche sud. Les bâtiments historiques, qui seront totalement restaurés, vont donc retrouver un nouvel éclat en abritant quatre pôles distincts. Un pôle «cœur de métier» présentant les activités des Haras nationaux, un pôle «valorisation de la filière cheval» offrant une structure d'accueil à tous les professionnels vendéens, un pôle «patrimonial et touristique» permettant de

faire découvrir le site au grand public et tout particulièrement les Yonnais, et enfin un pôle «formation», notamment sur les métiers de la sellerie et de la ferronnerie. Pour mener à bien cette action ambitieuse, le Département s'entoure de tous les acteurs de la filière cheval (lire encadré) mais espère bien aussi pouvoir compter sur le Conseil Régional et sur la Ville de La Roche-sur-Yon qui sont des partenaires naturels du projet du Conseil Général. Car le haras possède cette double dimension, historique et thématique, propre à en faire l'un des grands sites départementaux de la Vendée.

La réaction de Philippe Poiraud, président de l'Association du Cheval de Terroir Vendéen

«Nous avons été reçus par le Conseil Général, écoutés et entendus»

En tant que Président de l'Association du Cheval de Terroir Vendéen, vous êtes le représentant des éleveurs. Que pensez-vous de la décision des Haras nationaux ?

«valorisation de la filière cheval», qui va nous fournir un centre de perfectionnement idéal pour nos cavaliers de jeunes chevaux et nos éleveurs. Nous allons pouvoir travailler dans d'excellentes conditions en faisant appel à des intervenants de très haut vol. Mais nous sommes également très attachés à la partie animation du site. C'est très important pour nous que le haras s'ouvre au public et devienne ainsi le pôle d'excellence du cheval en Vendée. Cela permettra de faire découvrir aux visiteurs nos activités, nos traditions, qui plus est au cœur d'un véritable joyau du patrimoine vendéen.

Le fait que le Conseil Général ait été retenu pour restaurer et animer le haras est une très bonne chose. Nous souscrivons d'autant plus à ce projet que nous y avons dès le départ été associés. Nous avons été reçus au Conseil Général, écoutés et entendus. Dans cette affaire, on a parlé de concurrence entre le dossier du Conseil Général et celui de la Ville de La Roche. Je ne peux pas les comparer puisque la filière n'a pas été associée au projet présenté par la municipalité. En revanche, outre les qualités du projet du Département, je pense que l'adhésion des professionnels du cheval au projet du Conseil Général a dû peser dans la décision du conseil d'administration.

Que va apporter à la filière équine cette «renaissance» du haras ?

Nous sommes bien entendu particulièrement intéressés par le pôle



ENVIRONNEMENT - Le deuxième versant va être aménagé L'ensemble du Mont des Alouettes bientôt ouvert au public



L'aménagement et l'ouverture au public des versants sud-ouest et nord du Mont des Alouettes va permettre de valoriser l'ensemble d'un des plus beaux sites naturels du département.

Chacun connaît le Mont des Alouettes. Ses trois moulins, sa chapelle, son panorama grandiose qui s'ouvre sur le bocage environnant. Site majeur de l'histoire de la Vendée, ce point qui culmine à 231 mètres reste l'un des lieux les plus fréquentés par les promeneurs, venus goûter au charme typique des prairies humides et fonds de vallons, landes sèches et rocaillies granitiques qui forment l'essentiel de sa géographie. Du moins sur le versant sud-est. Car de l'autre côté de la RN 160 s'étend l'autre versant du mont, au nord et au sud-ouest. Un univers totalement différent du premier, couvert par des forêts de résineux, de feuillus et de douglas qui laissent entrevoir, au sommet, de surprenants points de vue sur le paysage herbretais. Au centre, la ferme de la Maha, actuellement à l'abandon. C'est cette partie que le Conseil Général a choisi d'aménager et de préserver pour l'ouvrir au public, après avoir mis en valeur depuis 1994 le versant sud est. Comme sur l'autre

sera mise en place pour permettre aux visiteurs de découvrir plus avant la faune et la flore du milieu. «Car le Conseil Général compte bien profiter de ces aménagements pour protéger et mettre en valeur l'exceptionnelle diversité des paysages que renferme le site», explique Véronique Besse, conseillère générale du canton des Herbiers.

Des ateliers nature

Enfin, la ferme de la Maha sera entièrement restaurée et pourra accueillir des activités grand public liées à la découverte de l'environnement, comme par exemple des ateliers nature. La «réunification» des deux versants du Mont des Alouettes offrira ainsi au public plus de 90 hectares d'un condensé d'histoire, d'ambiances paysagères et de panoramas unique et magnifique.

versant, des sentiers de randonnées seront donc créés et enrichis de tables de présentation des paysages traversés. Dessinés pour s'adapter au rythme de chacun, sportifs ou promeneurs du dimanche, ils pourront être raccordés aux GR de pays et accueilleront dans leurs parties les moins fragiles les cavaliers et les vététistes. Par ailleurs, une signalétique



Du haut du Monts des Alouettes (231 m) s'étend un panorama grandiose sur le bocage.

HUMANITAIRE - Initiative à La Châtaigneraie Des vélos pour le Burkina Faso

Le passage du Tour de France en Vendée a donné l'idée à l'association Lagem Taaba de La Châtaigneraie, de récupérer des vélos. Qua-

tre mois après le grand événement sportif, l'association a récupéré 600 vélos. Parti depuis quelques semaines, un conteneur de 300 vélos arrivera au début du mois de janvier dans la province de Bonkin. Des bénévoles de l'association se rendront sur place. En accord avec les responsables locaux, ils distribueront ces vélos vendéens aux femmes et aux enfants burkinabais. Ils permettront aux enfants de se rendre plus rapidement à l'école, certains marchant plus de 15 kilomètres par jour pour s'y rendre. Tandis que les femmes verront leurs trajets pour chercher de l'eau et du bois facilités. L'association envisage de créer sur place, un atelier de réparation. Il permettra de réparer les 300 vélos qui seront envoyés dès qu'un financement aura été trouvé.



■ Renseignements : 02 51 69 67 29

En deux mots

■ Les anciens combattants financent les actions humanitaires des pompiers

4 453 euros. C'est la somme collectée par l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Vendée à l'occasion du Tsunami. N'ayant finalement pas été utilisée, cette enveloppe a été remise aux sapeurs-pompiers pour leurs prochaines missions humanitaires.

■ Développeur culturel des Sables : une annexe à l'Île-d'Olonne

Le développeur culturel du canton des Sables-d'Olonne a désormais un bureau annexe à l'île d'Olonne, situé 4 rue du Centre. L'objectif est de se rapprocher toujours plus des acteurs locaux afin de les aider à concevoir et mettre en place des activités culturelles ou liées à la jeunesse. Nadège Jaunet sera donc à l'Île-d'Olonne le lundi et le jeudi. Deux numéros pour la joindre : 06 32 47 02 31 ou 02 51 96 49 18

■ Les Vendéens sortent des rangs au salon international du bâtiment

K-Line s'est illustrée lors du dernier grand Salon Batimat de Paris qui réunissait 2 700 exposants du monde entier. L'entreprise herbretaise, spécialisée dans la construction de fenêtres, a reçu le Trophée d'or du Design pour son produit pratique, esthétique et performant en termes d'isolation et de sécurité, baptisé «L'oscillant coulissant à ouvrant caché».

DÉSENCLAVEMENT - Ouverture de la voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte La rocade du bocage désormais reliée à l'A83

Fin décembre, la voie Longèves-Sérigné-Pissotte ouvrira au public. Les 8,8 kilomètres de cette route, entièrement nouvelle, permettront désormais de contourner Fontenay par l'ouest et de relier le Bocage à l'A83.



La voie nouvelle rallie La Châtaigneraie depuis Luçon en contournant Fontenay par l'ouest.

Une fois de plus, le Conseil Général et les entreprises à l'œuvre auront tenu leurs délais : la voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte ouvrira en effet ce mois-ci au public. 8,8 kilomètres de route en 2x1 voies qui prouveront rapidement leur utilité pour de nombreux usagers. Relié au sud à la route de Luçon et contournant Fontenay par l'ouest, cet axe rejoint au nord la route de La Châtaigneraie. Entre ces deux extrémités, des ouvrages permettent de rejoindre la RN148 (Sainte-Hermine/Fontenay), les communes de Longèves, de Sérigné et de Pissotte. Cet axe constitue ainsi la partie sud de la rocade du bocage qui relie toutes les capitales de canton de l'est vendéen et permet aux habitants du bocage d'être raccordés aux deux autoroutes : l'A83 (Nantes/Bordeaux) au sud grâce à cette nouvelle route, et l'A87 (Paris/La Roche) au nord, grâce à l'échangeur de La Verrie. Face à la défection de la Région, qui s'était d'abord

engagée à participer à ce projet de désenclavement de la Vendée à hauteur de 50%, le Conseil Général a dû prendre à sa charge la totalité des travaux. Le point d'orgue a été la construction d'un pont de quatre-vingt-douze mètres de long pour franchir la vallée de la Longèves. Huit mois ont en effet été nécessaires pour réaliser ce véritable ouvrage d'art qui a fait l'objet d'une étude architecturale particulièrement travaillée afin d'obtenir une parfaite intégration dans l'environnement. A quelques encablures au nord de cette voie nouvelle, toujours sur la partie sud de la rocade du bocage, le Département prévoit désormais de sécuriser le carrefour du Lac situé au sud de Fourchaud.

«L'objectif, à terme, est que les entrepreneurs et les habitants de l'est vendéen puissent traverser le bocage rapidement et en toute sécu-

rité, c'est-à-dire sans passer par les bourgs», termine Simon Gerzeau, conseiller Général de Fontenay-le-Comte.

La Vendée se mobilise le 12 décembre pour l'échangeur de Fontenay

Afin de relier la rocade du bocage à l'A83, le Conseil Général a prévu de financer la construction d'un échangeur à l'ouest de Fontenay. Mais une difficulté de taille vient de surgir : la DIREN exige subitement l'extension de la Zone de Protection Spéciale juste à l'endroit où l'échangeur devait être implanté, interdisant ainsi, pour de confuses raisons environnementales, le début des travaux. Une décision qui intervient de manière totalement inattendue, alors que le dossier a été validé depuis longtemps et qui relève donc de la pure tracasserie administrative. Afin que ce projet essentiel pour le désenclavement et les emplois du Sud vendéen soit une fois pour toutes débloqué, les élus du Conseil Général ont décidé de manifester le 12 décembre prochain pour réclamer la suppression de ce qui s'apparente à un nouveau caprice de la bureaucratie.

ARTISANAT - Meilleur Jeune Boulanger de France Brice Pierrel, jeune Vendéen aux mains dorées

Comme les vingt-et-un autres candidats réunis ces jours-là à Paris lors du concours national du Meilleur Jeune Boulanger de France, Brice Pierrel, âgé de 19 ans, devait réaliser un véritable tour de force. Seulement huit heures pour sortir du four, croustillants à souhait, quatre pains (traditionnel, campagnard, régional et une viennoiserie) ainsi qu'une boule de pain artistique que le jeune boulanger décida d'orner d'un portrait et d'un livre de Jules Verne. Autant dire que rien ne doit être laissé au hasard du début à la fin de l'épreuve où cha-

que minute est comptée et où les candidats doivent être au top psychologiquement et techniquement pour espérer remporter l'épreuve.

Un avenir tout doré

Ce fut le cas pour Brice qui remporta le titre en devançant largement ses camarades. «Je suis fier d'avoir décroché ce titre qui est l'aboutissement d'une année d'entraînement, une année durant laquelle je ne comptais plus les heures. J'ai du tirer un trait sur le mot vacances ! Ma motivation ? Me répéter sans cesse que l'on peut toujours mieux faire. Mais je dois reconnaître que la formation que j'ai reçue en Vendée a fait la différence. D'ailleurs, c'est mon ancien prof du CFA de La Roche qui m'a coaché tout au long de l'année», soulignait le jeune décoré à l'issue des résultats. Travail et qualité de l'enseignement vendéen, deux atouts indéniables pour décrocher l'or sans oublier le talent car ce que le jeune boulanger ne dit pas, c'est qu'un an auparavant, il avait déjà remporté, en Vendée, le Trophée Saint Michel. Prochain défi : remporter, en 2006, le titre du Meilleur Jeune Boulanger Européen. Affaire à suivre.



BANLIEUES - La Roche victime d'incendies «Dès que je peux, je quitte ce quartier»

La Roche-sur-Yon n'aura pas été épargnée. En pleine crise des banlieues, le chef-lieu de la Vendée a été victime à plusieurs reprises d'incendies, notamment à l'école Jean Yole et dans le gymnase du collège Couzinet. Des actes de violence qui ne concernent plus simplement les cités des grandes villes mais bien la France entière. Le pire dans cette affaire serait bien entendu de minimiser les faits. Ce n'est pas, à écouter les réactions le matin du drame, ce qu'attendent des habitants dont l'un d'entre eux confiait à Ouest-France :

«Je ne veux pas témoigner, j'ai trop peur. Il y a du bruit la nuit. Il y a des cris. On trouve de tout dans les halls, des capotes, des seringues. On marche dans la pisse. J'appelle la police, ils viennent mais ils disent qu'ils ne peuvent rien faire. Dès que je peux quitter ce quartier, je pars». Parmi toutes les raisons de fond qui expliquent ce malaise profond, d'autres avancent, toujours dans Ouest-France : «Le quartier a beaucoup changé en quinze ans. On ne se sent pas en sécurité. Les gens ont peur de se plaindre».

VENDEOPÔLES - Succès du Parc de Fontenay Un record : quatre implantations en seize mois



Wilfrid Montassier, Joël Sarlot, Simon Gerzeau et François Bon (à droite) avec les entrepreneurs du parc.

16 mois après son ouverture, le vendéopôle Sud Vendée de Fontenay-le-Comte a déjà permis de créer 115 nouveaux emplois. Et les projets d'implantations sont encore nombreux.

«Nous savions que dans ce secteur, à la charnière entre trois départements et où la main-d'œuvre est nombreuse et compétente, nous n'aurions pas de difficultés à faire venir des entreprises», souligne Simon Gerzeau, le président du vendéopôle Sud Vendée. Et en effet, 16 mois après son ouverture, le nouveau parc d'activités de Fontenay a déjà permis la création de 115 emplois. «Autre motif de satisfaction, l'entreprise EOS Centre d'Appel, qui a ouvert en janvier dernier, nous a déjà annoncé que son activité ici était rentable». Simon Gerzeau ne cache pas non plus sa joie d'annoncer en plus une prochaine implantation nouvelle : «Il y a trois jours, j'ai signé un acte de vente avec Frances Bonhomme qui fabrique des tubes composite. Et des pourparlers sont en cours avec d'autres entreprises».

«Un endroit stratégique»

Mais pour le moment, ce sont les gérants du futur hôtel Everhôtel et de l'entreprise Moquais Service qui font l'actualité. Moquais Service vient en effet d'inaugurer un nouveau bâtiment sur le vendéopôle.

«Nous louons et nous entretenons des chariots élévateurs, explique son directeur. J'ai déjà quinze salariés à Montreuil, mais je voulais un bâtiment commercial visible. En m'installant dans cet endroit stratégique, au bord de l'A83, j'ai aussi créé trois nouveaux emplois».

La palme nationale pour l'aide à l'implantation d'entreprises

Pour Gérard Mickaëlian, le directeur général de la chaîne Everhôtel, Fontenay est également un emplacement de choix. «Nous avons actuellement vingt-cinq projets d'implantation en France, et je peux vous assurer que c'est la Vendée qui détient la palme nationale de rapidité pour l'aide à l'implantation d'entreprises». Dans les mois qui viennent, c'est un hôtel de «qualité deux étoiles au prix d'une seule» qui naîtra au cœur du vendéopôle. Trente chambres seront disponibles avec climatiseurs, haut débit, tv satellite... Ainsi qu'une auberge familiale de cinquante couverts, une salle de séminaire et un parking de 65 places. «Ces deux implantations illustrent à merveille la double vocation des Vendéopôles : attirer des entreprises extérieures, comme Everhôtel, et permettre à des Vendéens de développer leur activité dans un environnement idéal, proche des grands axes routiers et avec de nombreux services», explique Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion.

Bonne nouvelle : la Vendée n'aura pas d'éoliennes en mer

Il n'y aura pas d'éoliennes off shore en Vendée. Ce projet vient en effet d'être rejeté par le Ministère de l'Economie et des Finances. Une excellente nouvelle pour les pêcheurs du département, qui craignaient à juste titre qu'un champ d'éoliennes planté dans leur zone de pêche gêne les manœuvres et soit de ce fait très dangereux. Mais cette décision est également bénéfique pour l'environnement : alors que la Vendée fait actuellement de gros efforts, via les Contrats Environnements Littoraux, pour préserver et mettre en valeur ses paysages, l'installation d'une véritable centrale au large des côtes aurait sans nul doute eu un effet visuel déplorable.

Saint-Etienne-du-Bois signe un Contrat Paysage Rural

Quinze kilomètres d'arbustes plantés en cinq ans. C'est l'objectif que s'est fixée la commune de Saint-Etienne-du-Bois. Pour cela, elle signera le 21 décembre prochain un Contrat Paysage Rural avec le Conseil Général qui s'engage à prendre en charge 50 à 80% du coût de ces plantations. En 2004, un état des lieux des ressources bocagères de la commune a été réalisé. Ce document a permis de définir les espèces à planter, leur localisation et leur coût. Aujourd'hui, les haies bocagères sont un élément clé de l'aménagement du territoire : brise-vent, refuge biologique pour la faune, barrière contre le ruissellement des eaux, filtre pour la pollution... Sept autres communes du département se sont engagées dans un tel contrat : Pouzauges, Saint-Philbert de Bouaine, Le Poiré sur Vie, Mouchamps, Le Fenouiller, Thorigny et Aizenay.

Antoine Nogueira, élu président du Conseil Général des Jeunes

L'élection du nouveau président du Conseil Général des Jeunes a eu lieu, mercredi 24 novembre. «Les collégiens vous ont fait confiance alors je vous encourage à aller au bout de vos projets», lançait Michel Dupont, vice-président du Conseil Général, à l'adresse des 63 jeunes élus qui s'apprétaient à élire leur président. A l'issue du premier tour, les 63 conseillers généraux juniors devaient procéder à un second vote pour départager trois candidats : Vanille Lefebvre du collège Saint-Nicolas de Tiffauges, Yoann Zobo du collège Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Antoine Nogueira du collège Saint-Jacques de Moutiers-les-Mauxfaits qui s'est imposé avec trente voix. «Je suis très content d'avoir été élu ! Maintenant que les votes sont terminés, nous allons réfléchir aux nouveaux projets à mettre en place dans nos collèges et peut-être aussi à l'étranger», déclarait ce jour-là le jeune président. Quant à la vice-présidente, Vanille Lefebvre qui fait partie, comme Antoine, de la commission «culture et échanges avec d'autres pays», elle a promis de multiplier elle aussi ses efforts pour créer des actions utiles et originales.



VOLAILLE - Zoom sur une filière vendéenne à l'honneur durant les fêtes de fin d'année

La volaille s'invite à vos tables de Noël

Dinde aux marrons, canette à l'orange, oie farcie... Comme chaque année au moment des fêtes de Noël, les volailles vont gagner nos tables, pour la joie des gourmets et la satisfaction des professionnels de l'aviiculture. Et ce d'autant plus en Vendée, où cette activité tient la première position des productions agricoles. En effet, 200 000 tonnes de volaille y sont produites tous les ans par 1 500 éleveurs. Et 5 000 emplois sont directement concernés par l'activité. De l'élevage aux plats élaborés, l'aviiculture vendéenne peut être divisée en trois activités : la production de volailles (poules, poulets, chapons, poulardes, oies et canards), leur transformation en plats élaborés et enfin la fabrication du foie gras.



L'élevage de volailles

Une production diversifiée

L'aviiculture vendéenne représente 10% de la production nationale de volaille. Elle est très diversifiée. On y trouve aussi bien de l'élevage de

volailles classiques, fermiers Label Rouge ou biologiques. «Les produits de ces élevages sont très complémentaires et de bonne qualité», ex-

plique Georges Douteau, directeur des Fermiers de Challans-Vendée. Les volailles classiques sont élevées dans des poulaillers de grandes dimensions. Elles sont idéales pour les repas familiaux. Les volailles fermières Label rouge et biologiques sont élevées en plein air. Elles s'apprécient le plus souvent rôties, entières ou découpées. Pour chaque période de l'année, la production avicole est différente : plus de poulets en été, plus de canettes et de pintades à Pâques. Mais c'est au moment des fêtes de Noël que la production de volaille est la plus importante. «Dans notre groupe, précise Georges Douteau, ce sont 30 000 dindes fermières, 100 000 chapons de Challans, 20 000 poulardes, 8 000 chapons de pintades et 8 000 oies qui sont élevées pour les fêtes de fin d'année. Pour une meilleure finition d'engraissement et donner à leur viande toutes les saveurs recherchées, un mois avant les fêtes les volailles sont maintenues à l'intérieur des poulaillers avant d'être abattues».



Les volailles farcies

Des volailles prêtes à cuire

Dinde de Noël aux marrons et aux raisins de Corinthe, poularde farcie aux dattes et aux parfums d'Orient, canette farcie aux écorces d'oranges confites... Au moment des fêtes de Noël, la carte est longue des volailles farcies et prêtes à cuire issues de la production vendéenne et préparées dans les usines de Vendée comme celles du groupe Arrivé ou de la société Jean Routhiau... De l'élevage

des volailles à leur transformation en plats prêts à cuire, la filière avicole vendéenne est complète. Dinde, rôti, pintades farcies etc, vendus toute l'année chez les spécialistes du surgelé, sont en vente en frais au rayon volaille des grandes surfaces pendant le mois de décembre.



Le département deuxième producteur de France

Le foie gras vendéen concurrence celui des Landes

Au moment de Noël, selon la tradition, de nombreuses familles françaises réunies partageront un bloc de foie gras. La moitié d'entre eux auront été fabriqués en Vendée ! En effet, la Vendée est le deuxième producteur français de foies gras, juste derrière les Landes. Le département s'est lancé dans l'aventure en 1987. Jusqu'à cette date, les producteurs élevaient des canards gras qu'ils revendaient aux conserveries du Sud Ouest. Aujourd'hui, ils élèvent et gavent leurs canards pour produire eux-même un foie gras réputé. Depuis 1998 un nou-

veau souffle a été donné à la filière. Trois structures différentes se sont organisées : Rouger Bisac, la Coopérative du Val de Sèvres, et les

Etablissements Soulard. Plus de 5 000 tonnes de foie gras de canard sont ainsi produits chaque année en Vendée.



Thierry Drapeau, restaurateur à La Chabotterie

«La volaille est la reine des menus de fêtes»



années à celles plus tortes des gibiers, très prisés autrefois.

Comment choisir sa viande ?
Cela dépend tout d'abord du prix que le consommateur veut y mettre. Ensuite, pour avoir la viande la plus tendre possible, il faut choisir les bêtes les plus jeunes. Une peau blanche, humide, presque transparente laisse présager une volaille jeune. Plus la bête est vieille, plus les grains de sa peau sont jaunes et plus la viande sera coriace.

En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique, les Indiens et... les poules d'Inde, appelées dindes. Depuis, à chaque réveillon, le volatile, (ou l'un de ses «cousins» chapon, poularde, oie...) accompagné de sauces ou farci, trône sur nos tables. Thierry Drapeau, restaurateur à La Chabotterie qui vient de bénéficier d'une note de 14/20 dans le dernier guide Gault et Millau, nous explique comment arranger au mieux ces volailles traditionnellement servies à Noël.

Comment cuire et assortir ces volailles de Noël ?
Pour un chapon de 3 à 4 kilogrammes, par exemple, il faut compter 3 à 4 heures de cuisson à basse température. Pour garder toute la saveur de la chair, je conseille dans un premier temps de pocher la viande, c'est-à-dire de la faire cuire à petit feu dans de l'eau garnie de plantes aromatiques pendant 2 heures et demie. Ensuite, après l'avoir égoutté, il faut faire rôtir la bête pendant 1 heure et demie dans un four entre 140 et 150°C. Cette cuisson permet de garder l'humidité de la viande et le croustillant de la peau.

Quelles sont les volailles les plus appréciées aujourd'hui ?
Toutes sont très appréciées au moment de Noël, mais il est vrai que poulardes et chapons ont aujourd'hui le vent en poupe. Ils sont élevés spécialement pour les fêtes. Nourris de maïs et de lait dans des cages les dernières semaines de leur vie, ils ont une chair très tendre, grasse, blanche et savoureuse. L'oie, plus grosse et plus ferme, est elle aussi très recherchée au moment des fêtes de fin d'année. Sa chair plus résistante et moins riche se prête très bien à l'ajout de farce. Toutes ces viandes présentent l'intérêt de pouvoir être dégustées par toute la famille, des plus jeunes aux plus âgés. Leurs saveurs, plus douces, sont préférées depuis de nombreuses

Toutes ces volailles non farcies peuvent être assorties de multiples façons. On peut choisir un accompagnement plus festif, marrons, aïnelles, pommes sucrées rôties ou en chutney, ou bien un accompagnement «sous-bois», champignons, petites pommes de terre cuites avec la viande. Mais, de plus en plus, les cuisiniers reviennent aux légumes oubliés, topinambours au goût d'artichaut, salsifis au goût de pomme de terre, panais -sorte de grosses carottes blanches-, racines de cerfeuil ou de persil au goût subtil et bien d'autres encore qui reviennent sur nos marchés. Le choix est vaste et permet de régaler de nombreux convives. Bon appétit, bien sûr !



DROGUE - Les dangers du cannabis, le 5 décembre, conférence du docteur Jean Costentin «Le cannabis produit les mêmes effets qu'Alzheimer»

En France, 60% des moins de 20 ans l'ont essayé au moins une fois dans leur vie, dont 200 à 400 000 enfants de 12 à 14 ans et 20% en consomment régulièrement. Invité à La Roche-sur-Yon par le Conseil Général et l'Association de Prévention contre la Toxicomanie (APT85) en partenariat avec l'Inspection académique et la DEC, Jean Costentin, docteur en médecine, professeur de pharmacologie, et directeur d'une unité de recherche du C.N.R.S. à Rouen, est venu, le 5 décembre, expliquer scientifiquement les dégâts du «chichon». Il répond à nos questions.

Quels sont les effets du cannabis et en particulier dans le cadre scolaire ?

Pour commencer, l'usage du cannabis est très peu compatible avec les activités scolaires et éducatives. En effet, pour apprendre ou créer il faut être éveillé. Or, le cannabis est un agent sédatif qui installe un état de «rêve éveillé». L'élève est incapable de se concentrer. Il lui est impossible de fixer son attention sur une seule chose à la fois. Comme chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, sa mémoire à court

terme, indispensable pour terminer une phrase ou comprendre le lien entre deux est touchée. Ces fonctions sont «neutralisées» par le tétrahydrocannabinol, (THC) agent majeur du cannabis. D'échec en échec, l'élève régressera. Plus de deux mois après sa dernière consommation, le drogué conserve dans son corps, son cerveau et ses masses grasses du THC. Pour certains individus anxieux ou dépressifs, l'usage du cannabis est un piège. Apaisant au départ, il suscitera un usage répété puis un abus. Très vite, l'organisme s'habitue aux effets permanents du cannabis et les effets recherchés ne sont plus perçus. L'état anxieux ou dépressif réapparaît alors sur un mode bien supérieur à celui du début. Il existe



une relation bien établie entre l'augmentation du nombre de suicide des jeunes et leur consommation de cannabis. Enfin, l'usage du cannabis multiplie les risques de troubles psychotiques. Alors que seulement 1% de la population non consommatrice devient schizophrène, 10% des enfants qui ont consommé du cannabis entre 12 et 14 ans le sont à 20 ans.

Les effets du cannabis peuvent-ils être majorés par la consommation d'autres produits ?

Oui, bien sûr, il existe des cocktails mortels. Sur la route, le cocktail alcool et cannabis est très dangereux : quelques «taffes» (bouffées de fumée) et une cannette bue lors d'une soirée multiplient par cinq les risques d'accidents mortels. Enfin, terrible cocktail : le cannabis et l'héroïne. Si tous les consommateurs de cannabis ne deviennent pas héroïnomanes, les 150 000 héroïnomanes de France ont tous commencé par le cannabis. En effet, la neurobiologie démontre que l'usage du cannabis prépare l'organisme à consommer de l'héroïne. Dès les premiers essais, le drogué est comme happé par ses effets d'accrochage. Seule la chance



Le cannabis n'est pas une drogue douce : toutes les drogues sont dures et peuvent entraîner la mort.

de ne pas avoir rencontré l'héroïne sur sa route permet au consommateur du cannabis de ne pas devenir héroïnomanes.

Comment éviter que tant de jeunes tombent dans la dépendance du cannabis ?

Il faut cesser de laisser penser que le cannabis est une drogue douce, cesser de diffuser qu'il pourrait être un médicament et prétendre qu'il ne tue pas. Parents et éducateurs ne doivent faire aucune concession. Toute consommation de cannabis doit être interdite, même

le «petit joint» festif partagé avec les copains. Chez un certain nombre de sujets vulnérables, le «toujours plus, toujours plus souvent, toujours plus fort» s'installe très vite. Cette drogue est illicite, mauvaise pour le corps et l'esprit, elle doit être bannie. Tout autre discours est irresponsable, scandaleux et répréhensible. L'éducation doit se mobiliser au service de l'information sur cette drogue. Si la consommation existe, il faut alors renouer le dialogue, la confiance et l'affection. Un consommateur entouré et compris peut s'en sortir et retrouver une vie normale.

MÉDECINE - Les médecins libéraux s'organisent Une Maison de garde à l'hôpital de Montaigu

L'hôpital de Montaigu s'est doté d'une Maison de garde libérale qui constitue à la fois un centre de permanence et de soins. «Ce bâtiment est un lieu d'accueil pour les patients qui ont besoin d'un service de garde et qui sont alors pris en charge, à toute heure de la nuit. Cette organisation permet aux médecins libéraux du secteur d'avoir, pour leurs gardes, un lieu unique qui est situé, pour des

raisons pratiques évidentes, à proximité des Urgences de l'Hôpital», précise Antoine Chéreau, le président de l'hôpital. Ce service médical de garde concerne quatorze communes du secteur de Montaigu et est une façon efficace de centraliser et donc d'alléger les gardes des médecins. Ceux-ci se déplacent toujours au même endroit, assurent à tour de rôle des permanences et améliorent

donc nettement les services de soins et d'urgence rendus aux malades. Grâce à un équipement adapté, les patients sont certains de contacter rapidement un médecin la nuit et trouvent, dès leur arrivée à l'hôpital, une réponse directe à leurs besoins de soins.

■ Pour consulter un médecin la nuit et le week-end : 02 51 44 55 66

SANTÉ - Bilan du dépistage du cancer du sein Multiplication des cas de guérison

Ainsi que nous l'évoquions lors de notre dernière édition, la Vendée s'apprête à organiser une campagne de dépistage du cancer colo-rectal. Cette décision s'appuie notamment sur les résultats extrêmement positifs d'une autre campagne, celle du cancer du sein, lancée voici trois ans. Durant cette période, toutes les Vendéennes de 50 à 74 ans ont en effet

été incitées à passer gratuitement une mammographie, et 50% d'entre elles ont répondu à cette invitation. De l'avis de tous les spécialistes, cette campagne a permis de traiter un grand nombre de cancers du sein à un stade peu avancé, multipliant ainsi les cas de guérison. A noter toutefois que pour être efficace, le test doit être renouvelé tous les deux ans.



Veronique Besse devant l'appareil d'analyses fourni aux radiologues.

PERSONNES ÂGÉES - Désengagement de la Ville dans l'aide à domicile La mairie de La Roche justifie sa décision

Dans notre précédent numéro, nous évoquions la fermeture du service d'Aide à Domicile pour les personnes âgées du centre communal d'action sociale de la Ville de La Roche-sur-Yon. Devant ce retrait, le Conseil Général décidait alors de reprendre le flambeau avec deux associations, afin de ne pas abandonner les nombreuses personnes âgées du chef-lieu qui désirent continuer à vivre chez elles. A ce sujet, le maire de La Roche-sur-Yon a tenu à expliquer la décision de sa municipalité :

L'article publié dans le N°38 du «Journal de la Vendée» affirme que les personnes âgées de La Roche-sur-Yon ne bénéficient plus de l'action du Centre Communal d'Action Sociale, en particulier en matière d'aide à domicile. C'est évidemment faux. La ville gère depuis 1978 un service d'aides ménagères. En 1994, l'évolution de la législation

a autorisé les associations à prendre leur place dans l'aide à domicile. C'est ainsi que l'ADAP s'est constituée avec l'aide de la ville ; dans le même temps, la ville a fait le choix de renforcer son intervention directe sur des services collectifs (Crèches, Centres de loisirs, résidences pour personnes âgées) et a signé des conventions avec l'ADAP puis l'ADAFAD pour les services les plus individualisés tels l'aide à domicile. Quant au personnel, son reclassement a été totalement assuré en lien avec les partenaires syndicaux. Avec le développement du portage des repas, les subventions aux associations, le CLIC-Entour'âge, cette évolution assure la pérennité de l'aide à domicile et sa qualité professionnelle. Par ailleurs, la ville gère 5 résidences de personnes âgées dont 420 sont en situation de dépendance. Le projet de résidence que le Conseil Général prétend ouvrir est un projet privé qui n'a besoin que d'un agrément administratif.

Pierre REGNAULT
Maire de La Roche-sur-Yon
Président du CCAS

Le Journal de la Vendée prend acte de la réponse de Pierre Regnault, qui ne nie pas que son Centre Communal d'Action Sociale a bel et bien fermé son service d'aide à domicile. Les deux associations concernées sont financées par les personnes âgées qui bénéficient pour cela d'une aide du Conseil Général via l'ADPA et ceci permet notamment le reclassement des salariés de la Ville. Enfin, le projet de résidence du Conseil Général, au moment même où l'on annonce à La Roche un doublement de la population âgées en 2020, vient suppléer aux défaillances de la Ville, qui se contente en guise d'action sociale de faire de l'animation. Rappelons qu'il y a quelques mois, la crèche familiale a été fermée à La Roche.

EMPLOI - L'exception vendéenne se confirme Le nombre de Rmistes une nouvelle fois en baisse

En cinq mois, le nombre de bénéficiaires du RMI a chuté de 3,2%. Une baisse spectaculaire, d'autant plus que la Vendée fait déjà, dans ce domaine, bien mieux que la moyenne nationale : le taux de chômage est ainsi de 7,5% dans notre département, contre 10% en France et le nombre d'allocataires du RMI est de 800 personnes pour 100 000 habitants contre une moyenne nationale de 2 000. Cette exception vendéenne en matière d'emploi est due à deux facteurs. D'abord la présence sur l'ensemble du territoire d'un tissu de PME qui crée des emplois. Ensuite, un accompagnement des personnes en difficulté, basé sur le «cousu main». En clair : chaque cas est traité individuellement, 100% des Rmistes bénéficiant d'un contrat personnel d'insertion.

renforcement de ces mesures. Toutes ces actions sont renforcées par un accompagnement social de tous les instants, tant il est vrai que le retour à l'emploi n'est possible que si les personnes en difficulté sont parvenues à résoudre leurs problèmes de santé, de logement ou encore d'ordre psychologique. «L'efficacité de notre action a un excellent indicateur : celui du budget que nous consacrons au RMI. Nos dépenses se stabilisent en effet au rythme des retours à l'emploi. Cela nous permet de dégager des sommes importantes pour nos actions en faveur des personnes âgées ou des personnes handicapées», note Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales.

Une priorité : le retour à l'emploi

D'ailleurs, l'éventail des mesures d'aide au retour à l'emploi est large : chantiers d'insertion, contrats aidés (Avenir ou RMA), soutien à la création d'entreprises : le Conseil Général joue de toute la gamme des possibilités d'intervention pour que les personnes au chômage retrouvent rapidement un travail. Cette année voit ainsi un



CENTRE PÉRISCOLAIRE - La Guyonnière Inauguration de L'île aux enfants

Le nouveau centre périscolaire L'île aux enfants vient d'être inauguré à La Guyonnière, en présence des élus locaux et des habitants venus en grand nombre assister à l'événement. «Bravo ! Le centre périscolaire qui ouvre ses portes aujourd'hui

illustre le dynamisme qui caractérise ce canton», expliquait Philippe de Villiers le jour de l'inauguration. La visite de l'établissement permet de découvrir des pièces lumineuses, spacieuses et colorées où plusieurs enfants avaient déjà pris place pour tester les nombreux jeux mis à leur disposition. Ce nouveau bâtiment, qui est situé à proximité du bourg, permet aux familles de trouver une réponse concrète pour la garde de leurs enfants, en dehors du temps scolaire. Une inauguration qui sonne déjà pour ces familles comme une réussite puisqu'à La Guyonnière, 38% de la population a moins de vingt ans.



LIAISON YEUX CONTINENT - La Régie Départementale des Passages d'Eau renouvelle sa flotte

Pont d'Yeu : le nouveau catamaran accoste en Vendée

Construit par un chantier de renommée internationale, le catamaran baptisé Pont d'Yeu a été conçu pour répondre à toutes les exigences de la liaison Yeu Continent. Des soutes au pont supérieur, nous vous proposons de découvrir en avant-première ce concentré de technologies qui permettra au Conseil Général d'assurer tout au long de l'année, et pour tous les Vendéens, un service public de qualité.

Le passage du train au TGV a bouleversé le transport ferroviaire. C'est un peu cette révolution que vivent aujourd'hui les Islais et les passagers de la Régie Départementale des Passages d'Eau, qui assure la liaison entre l'île d'Yeu et Fromentine. Construit sur mesure, le nouveau catamaran Pont d'Yeu, qui vient d'être réceptionné en Vendée, possède en effet les atouts technologiques les plus modernes : un moteur puissant qui permettra de diviser par deux le temps de trajet, des systèmes de stabilisation anti-tangage et anti-rouli, des cabines passagers climatisées avec des écrans vidéos et des sièges confortables comme au cinéma... «Ce nouveau bateau, pouvant transporter jusqu'à 435 passagers et leurs bagages ainsi que 6 voitures, ira plus vite et il pourra également accoster plus souvent dans les ports,

explique Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu. *En fait, il a un tirant d'eau de seulement 1,50 mètres. Il sera donc beaucoup moins tributaire de la marée basse.*

Deux catamarans et un caboteur

L'an prochain, un deuxième catamaran identique rejoindra également la Vendée. Spécialisés dans le transport de passagers, ces deux navires sont également conçus pour pouvoir embarquer dans des conteneurs le produit de la marée ainsi que des marchandises. «*Mais c'est désormais l'Insula Oya II qui sera spécialisé dans ce transport,* continue Michel Dupont, président de la Régie Départementale des Passages d'Eau. *Transformé en caboteur, il pourra livrer l'île d'Yeu dès le matin en produits frais notamment et, au retour, acheminer la marée vers le*

continent». Bien sûr, l'Insula Oya II est également mixte et pourra toujours transporter jusqu'à 250 passagers. «*L'action du Conseil Général, qui a investi 50 millions d'euros dans ce programme, va plus loin que le renouvellement de la flotte, continue Henri Turbé. Nous avons également entièrement modernisé Port-Joinville et Port-Fromentine. Désormais, et pour assurer la sécurité de tous, les passagers et les marchandises seront sur des quais séparés et des nouvelles gares maritimes, modernes, accessibles et offrant plus de services, seront bientôt ouvertes.*» Ces investissements importants du Conseil Général ont pour seul objectif d'améliorer le service public. «*Notre objectif n'est pas de permettre à plus de touristes d'aller à l'île d'Yeu en été, mais bien d'assurer toute l'année un service de transport efficace et sûr pour les Islais.*



Jusqu'à 6 voitures ou 150 vélos et 44 m³ de marchandises en conteneurs

4 canots de sauvetage autogonflants

Système de stabilisation et tirant d'eau d'1,50 m

Pont supérieur : 206 passagers + bagages à main + 4 fauteuils roulants

Sécurité, rapidité, souplesse, confort Quatre raisons de choisir la nouvelle flotte

1 / Des liaisons plus sûres

En commandant ces deux catamarans au chantier Fjellstrand, le Conseil Général a joué la carte de la sécurité. Basé en Norvège, Fjellstrand a une réputation internationale pour la solidité de ses catamarans. Déjà 300 navires de ce type naviguent sur toutes les mers du globe dont certaines, comme la Mer du Nord ou la Mer Baltique, sont réputées difficiles.

2 / Des liaisons plus rapides

Les deux nouveaux catamarans feront la liaison Yeu/Continent en seulement une demi-heure. «*Jusqu'ici, seul l'Amporelle passait sous la barre des 1 heure ! En période de pointe, un catamaran pourra faire un aller et retour quand la Vendée faisait à peine un aller*», explique Michel Dupont, président de la Régie Départementale des Passages d'Eau.

3 / Des liaisons plus souples

Avec son faible tirant d'eau d'1,50 mètres, le Pont d'Yeu peut entrer



Henri Turbé, Philippe de Villiers et Michel Dupont découvrant le Pont d'Yeu à son arrivée à Port Joinville.

beaucoup plus souvent dans les ports. Ce n'était pas le cas de la Vendée qui, avec 2,60 mètres de tirant d'eau, avait des horaires souvent très

contraignants. Un autre atout est que les deux catamarans sont exactement identiques. L'un pourra remplacer l'autre sans difficulté en cas d'entretien par exemple.

4 / Des liaisons plus confortables

Equipés de la climatisation, de sièges ultraconfortables, de lecteur DVD, ces catamarans dernière génération offrent aux passagers un confort inégalé. Pour les personnes âgées, des ascenseurs sont même prévus pour aller d'un pont à l'autre. «*Les personnes en fauteuil roulant disposeront de places réservées sur les deux ponts. Autre confort : il sera possible de voyager avec ses bagages, sa bicyclette et, pour les Islais, sa voiture*», précise Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu. Un atout que n'offrait pas l'ancienne flotte : il fallait attendre souvent plus d'une heure pour récupérer son bien !

Une flotte qui répond aux besoins de tous

Conçus pour répondre aux besoins de tous les usagers, les nouveaux catamarans multiplient les atouts en s'adaptant aux besoins de tous les passagers :

- **Les Islais :**
 - 8 500 voitures sont transportées chaque année d'une rive à l'autre
 - En plus de l'Insula Oya II qui pourra transporter les véhicules, les catamarans pourront accueillir jusqu'à 6 voitures. Ces places seront réservées aux seuls islais qui pourront ainsi faire le voyage avec leur voiture.
- **Les pêcheurs :**
 - 165 tonnes de marchandises sont livrées en moyenne chaque mois sur le continent
 - Chaque jour, l'Insula Oya II ravitaillera l'île et ramènera le fruit de la pêche sur le continent. Mais les catamarans pourront là aussi suppléer le caboteur en transportant le produit de la marée ou le fret si nécessaire.



- **Les lycéens et étudiants :**
 - 315 lycéens et étudiants effectuent l'aller et le retour chaque semaine
 - Les nouveaux catamarans auront des horaires plus souples... Finis donc les réveils à 5 heures du matin pour ne pas manquer son bateau.

- **Tous les passagers :**
 - 350 000 passagers utilisent chaque année les services de la Régie
 - Sécurité, rapidité et confort... Sur ces trois tableaux, les nouveaux catamarans sont imbattables !

Eclairage technique avec Hubert Bougault, ingénieur gérant du cabinet d'ingénierie navale Conexnav qui a suivi le chantier de construction

«Les Vendéens ont ce qui se fait de mieux dans le domaine»

Pouvez-vous nous parler de la sécurité sur ce catamaran ?

C'est le plus sûr de ce qui se fait aujourd'hui. En fait, ce catamaran est conçu pour pouvoir revenir par lui-même au port en cas de problème. Pour cela, il a quatre moteurs / propulseurs répartis dans deux compartiments machines (un dans chaque coque). Si un moteur tombe en panne ou si un compartiment machine est avarié, le catamaran peut donc toujours rejoindre le port en toute sécurité.



Qu'est ce que le système de stabilisation ?

Sous chaque coque, on trouve une paire d'ailerons à l'avant et deux volets à l'arrière. Le tout est piloté par un système qui, en fonction de l'état de la mer, corrige les mouvements de tangage et de roulis. Là aussi, on a ce qui se fait de mieux. Equipé ainsi, le confort est maximum pour les passagers et l'utilisation du navire possible par des mers plus formées.

Comment ce bateau peut-il aller aussi vite ?

C'est d'abord une question de poids. Construit en aluminium, ce bateau est beaucoup plus léger que des navires classiques et donc plus

rapide. C'est également pour cela qu'il a un plus faible tirant d'eau. Les formes de la carène, très fine et



allongée, contribuent également à améliorer les performances du Pont d'Yeu.



De l'ancienne flotte à la nouvelle

Avec des unités toutes neuves ou entièrement modernisées, la nouvelle flotte a été dimensionnée comme l'ancienne. Elle pourra ainsi transporter 170 tonnes de fret, c'est-à-dire le même volume qu'auparavant. Pour le transport des voyageurs, on est à 1130 au lieu de 1640, mais les catamarans allant deux fois plus vite, ils pourront effectuer plus de rotations pour maintenir le même niveau de fréquentation.

L'ancienne flotte

La Vendée :

- Paquebot mixte d'une capacité de 600 passagers et 72 tonnes de marchandises
- Mis en service en 1968 (37 ans)
- 1h15 pour faire la traversée

L'Amporelle :

- Unité strictement réservée au transport de 340 passagers
- Mis en service en 1992 (13 ans)
- 45 minutes pour faire la traversée

L'Insula Oya II :

- Paquebot mixte d'une capacité de 700 passagers et 98 tonnes de marchandises
- Mis en service en 1982 (23 ans)
- 1h15 pour faire la traversée



La nouvelle flotte

Le Pont d'Yeu :

- Ce catamaran, spécialisé dans le transport de passagers (435 places), pourra également transporter des marchandises ou des bicyclette en conteneurs ainsi que des voitures (10 tonnes)
- 30 minutes pour faire la traversée

Un deuxième catamaran :

Un bateau «jumeau» du Pont d'Yeu

L'Insula Oya II transformé

- Spécialisé dans le cabotage (capacité de 150 tonnes), il pourra toujours transporter 250 personnes
- 1h15 pour faire la traversée



Cabine de pilotage ultra-équipée

Grandes verrières panoramiques



Coque alu ultra légère



Pont principal :
229 passagers
+ bagages à main
+ 2 fauteuils roulants

2007 : une flotte entièrement reconstituée dans des ports remis à neuf

● Décembre 2004 :

Mise en service du nouveau Port Fromentine

● Fin 2005 :

- Livraison du Pont d'Yeu
- Fin des travaux de modernisation de Port Joinville
- Transformation de l'Insula Oya II

● 12 Janvier 2006 :

- Mise en service du catamaran le Pont d'Yeu

● Printemps 2006 :

- Mise en service de l'Insula Oya II transformé
- Retrait de la flotte du navire La Vendée

● Novembre 2006 :

- Livraison du second catamaran
- Vente de l'Amporelle
- Ouverture de la nouvelle gare maritime de Fromentine

● Novembre 2007 :

- Fin des travaux de modernisation de la gare maritime de Port Joinville

Modernisation des ports Plus de sécurité et de confort

Les ports de l'île d'Yeu et de Fromentine, qui accueillent les navires de la Régie, ont été entièrement revus pour accueillir les nouveaux catamarans dans les meilleures conditions et sécuriser au maximum les flux de passagers et de marchandises.

● Le port en eau profonde de Fromentine

Depuis un an maintenant, Port Fromentine est flambant neuf. Une plate-forme sur pieux (7 600 m²) est en effet sortie des eaux à quelques pas de la rive. Pour la rejoindre, les passagers empruntent une passerelle couverte qui les mène

dans un grand hall confortable, chaleureux et avec vue panoramique sur la mer. De là, ils peuvent sortir sur le quai pour rejoindre leur bateau ou monter à l'étage, grâce notamment à un escalator, pour avoir accès à une passerelle et au pont supérieur du catamaran. Pour des raisons de sécurité,

les marchandises empruntent un tout autre circuit. Elles sont en effet déchargées à un autre ponton et transitent par des grands hangars de 800 m² équipés de vastes zones réfrigérées (450m²). Enfin, une voie d'accès spécifique permet aux camions et aux poids lourds d'accéder directement aux magasins de stockage.

● Port-Joinville modernisé

Désormais, le port de l'île d'Yeu est taillé pour accueillir le nouveau catamaran. Un stationnement a en effet été construit sur mesure. Et des pontons de déchargement ont été adaptés pour la descente des passagers, des voitures et des conteneurs chargés de marchandises, de bagages ou de vélos.



Nouvelles gares maritimes Un accueil passagers de qualité

Les usagers de la liaison Yeu-Continent auront bientôt deux belles gares pour attendre leur bateau à l'abri, réserver leurs billets ou s'informer grâce à des moyens multimédias...

démarrer fin 2006. Déjà les études sont lancées en concertation avec les Islais. En 2007, la nouvelle gare sera ainsi plus accessible grâce à la création d'un escalator dont le sens

s'inversera en fonction du flux des passagers, d'un nouvel escalier et d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. La gare modernisée sera également plus confortable puis-

que les escaliers, les terrasses et les passerelles seront désormais abrités. L'accueil du public et la billetterie seront enfin réaménagés pour rendre les locaux plus fonctionnels.

● Gare multiservices à Fromentine

C'est l'an prochain que les usagers auront accès à la nouvelle gare maritime de Fromentine. Outre les services de la régie, ce bâtiment accueillera les voyageurs dans un hall de 250 m². Ils pourront y réserver leurs billets pour toutes les compagnies proposant le trajet Yeu/Continent, mais également acheter leurs tickets de car. Ils découvriront aussi les horaires et les atouts de l'île grâce à de nombreux écrans TV.

● Accessibilité renforcée à Port-Joinville

A Port Joinville également, d'importants travaux de modernisation vont



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Le service public a une obligation d'excellence»

Pourquoi ce grand chantier de modernisation de la flotte et des ports ?

Le désenclavement maritime de la Vendée doit être mené de manière aussi déterminée que le désenclavement routier ou ferroviaire. Il est vrai qu'il s'agit de l'un des plus importants investissements du Conseil Général en termes d'infrastructures. Mais avec la Régie Départementale des Passages d'Eau, nous proposons aux passagers un service public, qui, comme tous les services publics, a une obligation d'excellence. C'est pourquoi nous avons visé le top niveau, tout comme la SNCF lorsqu'elle a opté pour les TGV.

Qu'est-ce qui a guidé vos choix ?

Il s'agit pour nous de réduire au maximum les désagréments que peut susciter pour les Islais leur éloignement du continent. C'est cela qui a guidé nos choix : nous n'avons pas cherché à augmenter la capacité touristique de notre flotte mais bien à améliorer notre service pour les scolaires, les pêcheurs, les professionnels, les familles qui vivent à l'île d'Yeu. Rapides, confortables, avec des horaires plus souples et mieux adaptés, la nouvelle flotte va rapprocher les habitants de l'île d'Yeu du continent. Surtout, cette flotte est capable de s'adapter à toutes les situations : les catamarans pourront ainsi transporter la marée si nécessaire, et nous avons choisi deux navires jumeaux pour qu'ils soient interchangeable en cas de besoin.



ENVIRONNEMENT - Le 15 novembre avait lieu la Pêche des Etangs aux Landes Génusson Pêche miraculeuse sur l'étang de la Cité des Oiseaux

Tous les quatre ans aux Landes Génusson, l'étang de la Cité des Oiseaux est entièrement vidé. Cet événement peu banal et spectaculaire, qui avait lieu cette année le 15 novembre, est néanmoins une pratique ancestrale qui permet de recenser la population piscicole des lieux et de protéger les milieux aquatiques du département. C'est aux côtés des responsables de ce site du Conseil Général, mais aussi entourés de nombreux pêcheurs, que nous avons assisté à l'opération. Retour sur douze heures s'écoulant entre rêve et réalité.

Rendez-vous à la Cité à cinq heures

Mardi 15 novembre, cinq heures du matin : la Cité des Oiseaux s'éveille. Enfin du moins pour les fidèles et nombreux habitants des lieux, c'est-à-dire les oiseaux, les canards ou encore les trois cygnes qui occupent les berges ou flottent tranquillement sur l'eau. Car non loin de là, de l'autre côté de la digue séparant l'étang d'un ruisseau d'évacuation, professionnels et pêcheurs, eux, sont debout depuis longtemps. Cela fait maintenant six semaines que la vidange progressive de l'étang a débuté, repoussant jour après jour les poissons vers le conduit d'évacuation. Il ne reste plus qu'à attendre que l'étang soit presque entièrement vidé pour que sonne l'heure de l'ouverture des vannes permettant la «capture» des poissons vivant au fond de l'étang. Autant dire que l'organisation doit être absolument sans faille. En attendant le signal de départ, les différents partenaires oublient la fraîcheur du petit matin autour d'un café.

Sept heures trente : dernier briefing de l'équipe

Après un dernier point sur le déroulement de la journée, chacun re-



Grâce à une gestion rigoureuse, l'étang des Boucheries est l'un des plus poissonneux de Vendée.

joint son poste. Eric remonte le petit escalier en pierres et traverse la digue jusqu'à son poste. Il passera une bonne partie de la journée au-dessus de l'étang, à son poste de contrôle, sorte de petite tour de guet, muni de l'énorme clé servant à actionner les vannes de vidange. C'est relié par talkie-walkie au reste de l'équipe qu'il videra plus ou moins rapidement les dernières centaines de litres d'eau de l'immense baignoire. Du côté du ruisseau d'évacuation, Philippe et Dimitri finissent d'ajuster leurs cuissards avant de descendre dans l'étroit canal d'évacuation, encore vide, où, au fil des heures, ils réceptionneront à l'aide d'immenses épuisettes tous les poissons de l'étang. Derrière eux, de fines grilles retiendront les plus petits poissons qui auront échappé aux épuisettes. Ces grilles bloquent momentanément l'eau évacuée qui finira ensuite sa course du côté du ruisseau des Boucheries, en direction de La Boissière de Montaigu.

Huit heures : coup d'envoi de l'ouverture des vannes

«Eric, il te reste combien d'eau là sur l'étang ?» lance Tanguy dans son

talkie-walkie. «Un mètre !», s'exclame Eric. «Ok, c'est bon, tu peux donner quelques coups de clé et on devrait apercevoir les petits calibres». En effet, dès l'ouverture des vannes, ce sont les plus petits poissons qui sont entraînés les premiers de l'étang vers le ruisseau d'évacuation grâce au conduit passant sous la digue. «C'est hallucinant !», commente un des bénévoles qui regarde le spectacle depuis la digue, «les oiseaux sont comme fous, ils n'arrêtent pas de crier !». Il faut dire que pour les mouettes et autres habitants des lieux, c'est jour de fête. Ces oiseaux s'élancent la tête la première à la pêche aux petits poissons car, pour eux, plus l'étang se vide et plus ils peuvent se régaler. Un spectacle assez étonnant dressé dans un décor onirique où les couleurs argentées du petit matin apparaissent à travers la brume.

Le recensement des carpes, des tanches et des anguilles

Peu après huit heures, alors que chacun constate avec joie la journée ensoleillée qui s'annonce, il est temps pour l'équipe chargée du tri

des poissons de se mettre au travail. Leur mission : placer par ordre les différentes espèces de poissons s'écoulant en même temps que l'eau jusqu'au ruisseau d'évacuation. Plus les minutes passent et plus l'excitation se fait sentir car chacun sait que cette journée va également permettre de découvrir les plus grosses carpes du département que les pêcheurs appellent «leurs carpes trophées». Mais la star du jour sait se faire désirer et est précédée comme il se doit par de belles anguilles, de nombreuses tanches mais aussi des espèces nuisibles comme les perche-soleils qu'il est ensuite interdit de remettre à l'eau. Car si la journée permet un recensement précis des poissons, elle contribue aussi à la protection du milieu aquatique. Un des objectifs de cette «pêche à l'étang» consiste également à enlever les gros poissons de l'étang pour les remettre dans une rivière du département. Ces gros poissons se nourrissent en effet des petits poissons et font concurrence aux oiseaux qui puisent eux-mêmes dans l'étang leur principale source d'alimentation. «L'opération de la pêche à l'étang est un moyen d'alimenter les cours d'eau vendéens tout en assurant la protection des sites naturels et ce, grâce à une réflexion menée par le Conseil Général souhaitant associer les pêcheurs à cette opération environnementale», soulignait ce jour-là Bruno Retailleau, conseiller général du canton de Mortagne-sur-Sèvre.

La vedette du jour : une magnifique «carpe trophée» !

Seule la pesée permettra de le confirmer mais la carpe qui vient de faire son apparition en milieu de matinée frôle, voire surpasse aux dires des connaisseurs, les quinze kilos. Comme les autres poissons recensés ce jour-là, elle va attendre dans un bassin la seconde grande étape du jour : la pesée. Le temps pour nous de prendre quelques leçons avec un garde-pêche qui nous explique que ce sont les stries présents sur une écaille qui permettent de définir l'âge de l'animal. Exactement comme sur la souche pour un arbre.

Dix heures trente : la pesée

Au total, ce sont pas moins de 124 énormes carpes qui sont sorties de l'étang et qui passent, une par une, à la pesée. L'occasion de découvrir les poids exacts de la plus grosse carpe du jour : 17 kg ! Un poids qui surpasse le poids habituel des carpes de cet âge et qui reflète la bonne santé des espèces vivant et évoluant sur ce site naturel protégé. Une fois pesés, les différents poissons s'apprentent à faire le tour des rivières du département à bord d'un camion rempli de bassins. Même les anguilles retrouvent leur liberté ce jour-là et disparaissent bien vite au fond des rivières. Quant aux carpes, il est temps aussi pour elles de retrouver leur univers et c'est avec une légère pointe d'émotion que les pêcheurs remettent à l'eau leurs stars d'un jour.



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Conseil Régional : à quand un schéma sur les schémas ?

Depuis son arrivée, la nouvelle majorité du Conseil Régional a mis le schéma à l'ordre du jour. Schéma de développement économique, schéma régional de l'éducation et de la formation, schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, schéma régional éolien, schéma stratégique régional (!)... La gauche n'a plus qu'un seul mot d'ordre, un seul slogan : le schéma. Il faut dire que le schéma est bien pratique : plus large que la mesure, il autorise le fourre-tout. Plus flou que le plan, il permet de ne pas trop entrer dans les détails. Plus théorique que le programme, il convient mieux à l'incantation qu'au pragmatisme. Le schéma est à l'action ce que les « Assises régionales » sont à la concertation : des forums ouverts à tous vents, où chacun est invité à donner son avis sur à peu près tout... c'est-à-dire sur à peu près rien. Cahin-caha, on peut à ce train-là faire illusion quelque temps. Mais les choses se gâtent vite quant le concret entre en scène. Tous les jours, la Vendée en fait l'expérience. A chaque fois que la Région est sollicitée pour participer à un projet, la porte du Conseil Régional se ferme. Sous les prétextes les plus divers. Le contournement d'Olonne ? On attend nous dit-on un dossier qui avait pourtant été accepté par l'ancienne majorité. Les bourses aux étudiants de l'Ecole Supérieure des Métiers du Service Social ? Impossible, l'Etat n'ayant pas transféré les sommes correspondantes (alors même que les Conseils Généraux, dans la même situation pour le RMI, continuent d'aider les chômeurs de longue durée). Les retenues de substitution dans le marais poitevin ? Il faut plus d'études, plus d'analyses, quand bien même les meilleurs experts ont déjà prouvé le bien-fondé de cette mesure. Le développement du haras de La Roche-sur-Yon ? Jacques Auxiette dédaigne la main tendue du Conseil Général et préfère bloquer les aides à la filière cheval. Le contournement nord de La Roche ? La Vendée attend toujours la réponse de la Région. Les contrats environnement littoraux ? Le Conseil Régional décide subitement d'annuler sa participation. Le désenclavement ferroviaire ? De pléines pages de pub sont achetées dans la presse locale, mais la majorité régionale met des mois avant d'accepter le principe même d'une négociation avec la SNCF. Les Vendéens attendent autre chose de la Région qu'elle convoque des réunions, monte des coups médiatiques et organise des assises. Les Vendéens attendent de l'action, et des résultats. Et surtout pas un énième schéma dont le prochain, tous les domaines étant bientôt épuisés, pourrait bien porter sur... les schémas.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Où va la Vendée ?

Il est normal que chaque collectivité, en fonction de la majorité qui est aux commandes mette en place sa politique. Il est également logique qu'une opposition tienne sa place et s'oppose de façon responsable, c'est-à-dire en votant ce qu'elle considère bon et en ne votant pas ce qu'elle estime non conforme à ses choix d'opposition. C'est ce que les 3 conseillers généraux de gauche s'efforcent de faire. En 2004, lors du renouvellement du Conseil Général, les 3 conseillers d'opposition ont été exclus de la commission des subventions, du Parc Naturel du Marais Poitevin et de Vendée Expansion, structures où l'opposition siégeait avant mars 2004 ! Avant 2004, le président du Conseil Général, comme il est normal de le faire, rencontrait le Président du Conseil Régional et le Maire de La Roche/Yon pour échanger avec chacun d'entre eux des sujets importants qui concernent chacune de ces collectivités. Depuis 2004, le Président de Vendée refuse tout rendez-vous. Il ne se rend pas à l'invitation du Président de Région à la conférence des Présidents d'exécutifs prévus par la loi. Le 16 septembre 2005 tous les exécutifs importants de la Région : 8 agglomérations et 5 départements, se sont réunis à la Région ou étaient représentés par un vice président. Tous sauf la Vendée ! Le Parc Régional du Marais Poitevin rassemble de nombreuses collectivités mais les principales, celles qui financent le plus : 2 Régions et 3 départements ont l'habitude de se réunir en « G 5 ». Tous y participent sauf la Vendée ! Depuis quelques temps, dans cette revue du Conseil Général, certaines collectivités sont critiquées systématiquement de façon inadmissible. Cela ne se voit nulle part en France, sauf dans les tribunes politiques prévues pour cela ! Le Président du département prend - c'est évidemment son droit - des positions nationales qui ne ressemblent pas à la Vendée ! Tout cela inquiète de plus en plus de Vendéens, de chefs d'entreprises, d'acteurs associatifs ou institutionnels. Tout cela va-t-il dans le sens de l'intérêt des Vendéens ? A quand des rapports normaux entre institutions ? Où va la Vendée ?

SPORT - 28^{ème} édition du rallye raid

Trois Vendéens en piste pour le Dakar moto

Thierry Béthys, Pascal Rigaudeau et Franck Périgaud se lancent cette année dans le mythique rallye raid. Le premier, motard professionnel, pour le gagner. Le second pour accomplir un rêve. Le troisième, déjà engagé l'an dernier, pour prendre une revanche... Le point sur ce Dakar 2006 et le trio vendéen.



«L'édition 2006 réserve une bataille sportive de haut niveau ainsi qu'un enchaînement de paysages riches et harmonieux. L'esprit et les valeurs de ce rallye raid extraordinaire seront conservés», promet Etienne Lavigne, le directeur du Dakar. Partie de Lisbonne au Portugal le 31 décembre, l'armada de mo-

tos, voitures et camions devra en effet cette année braver les risques du désert marocain, affronter les pistes sinueuses de l'Afrique noire, traverser la végétation dense de Guinée avant, ô suprême récompense, de parcourir la traditionnelle étape finale du Lac Rose qui se terminera à Dakar le 15 janvier. Dans

cette longue course d'endurance au travers des ergs, des pistes sablonneuses ou des herbes à chaume, trois Vendéens sont engagés cette année. Et d'abord le Challandais Thierry Béthys qui, avec toute son équipe, part pour la première fois. Arrivé second lors du dernier Shamrock Rallye, le pilote officiel Honda, plusieurs fois Champion de France et vainqueur de l'Enduro du Touquet, part favori chez les professionnels.

Nouveau classement amateurs

Cette année, un nouveau classement sera également réalisé pour les amateurs : ceux qui n'ont pas

d'équipe technique et qui, le soir, au bivouac, sont obligés de mettre les mains dans le cambouis. Pour eux, plus d'heures sur la moto ou dessous, plus de pannes, de fatigue... Mais c'est aussi ça, la folie du Dakar ! Et dans cette catégorie, le Brétignollais Franck Périgaud, qui l'an dernier était arrivé classé dernier, a bon espoir cette année d'inscrire son nom plus haut dans le palmarès. Quant au Yonnais Pascal Rigaudeau, gérant de la concession Motobys aux Sables, il compte bien, pour une première participation, réussir l'exploit d'arriver à Dakar classé. A lui et à ses deux compatriotes, nous souhaitons une bonne chance et beaucoup de réussite !

Thierry Béthys
Challandais - 35 ans
Pilote officiel Honda
Première participation

«Depuis des années, je rêve de poser mes roues sur le sable d'Afrique et de rallier l'arrivée de cette course mythique. Après avoir connu beaucoup de réussites sur le sable froid du Touquet, la boue, la terre ferme, la poussière de nombreuses pistes de moto cross, il s'agit pour moi d'un prolongement naturel de ma carrière de pilote professionnel. Mon expérience du pilotage et de la mécanique, l'expérience de la gestion des risques, font que j'ai bon espoir de rallier l'arrivée dès ma première participation».



Pascal Rigaudeau
Yonnais - 42 ans
Première participation

«C'est vrai que le défi technique du Paris Dakar me plaît. Nous, les amateurs, avons peu de moyens et une place très limitée pour notre outillage et nos pièces de rechange. Il faudra se débrouiller avec les moyens du bord et je crois que dans ce domaine, je pourrai faire la différence. Mais mon objectif est avant tout de terminer le Dakar. Je me suis entraîné depuis un an au niveau physique mais cette épreuve d'endurance est avant tout humaine : il faudra se dépasser, toucher ses limites... Apprendre à se connaître».



Franck Périgaud
Brétignollais - 41 ans
Classé 104^{ème} en 2004
sur 240 motos au départ

«Je m'étais juré de ne jamais repartir sans assistance. Mon véritable exploit sportif de l'an dernier, largement rediffusé dans les médias, était pourtant encourageant. Mais si je repars cette année, c'est parce qu'un nouveau classement sans assistance a été mis en place. Je suis hyper motivé et je compte bien me battre avec ceux qui sont devant. L'expérience dans ce type de course jouera vraiment en ma faveur. Je repartirai avec ma KTM660 rallye, la moto de 80% du parc du Dakar. Même si j'ai plus de légèreté cette année, j'ai du mal à clôturer mon budget. Avis aux entreprises qui ont soif d'aventures !»



Deux siècles de modes vestimentaires en Vendée 1750-1950

Deux siècles de modes vestimentaires en Vendée / 1750-1950 est le premier Cahier d'ethnographie de Jean-Pierre Bertrand. Cet ouvrage de 96 pages revient sur l'origine de la mode vestimentaire en Vendée en textes et en images bien sûr. Vous serez surpris par la qualité des photos dont celle datant de 1858 qui donne un aperçu des tenues «tendance» de l'époque. Vous découvrirez notamment un fabuleux voyage au cœur de notre culture et les habitudes vestimentaires de nos ancêtres.

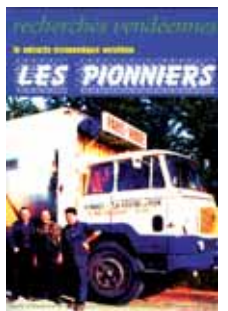
■ Deux siècles de modes vestimentaires en Vendée / 1750-1950 de Jean-Pierre Bertrand. Aux Editions Siloë. Prix : 14,50€.



Le miracle économique vendéen Les pionniers

Le miracle économique vendéen, titre du dernier ouvrage publié par le Centre vendéen de recherches historiques, concerne aussi bien les chefs d'entreprise, les ouvriers que les exploitants agricoles. Natacha Bonnet a recueilli le témoignage de ces pionniers qui ont donné à l'économie vendéenne de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle son incroyable énergie. Marie Claude Lucas, directeur général de Lucas G, Louis Cousseau, exploitant agricole en retraite, Guy Ruchaud, ancien syndicaliste CFTC, Yves Tesson, ancien directeur général du Groupe Tesson-Sofrica et bien d'autres personnages vendéens nous font part de leurs expériences, de leur travail et surtout, expliquent ce en quoi la Vendée les a aidés à accomplir leur oeuvre professionnelle.

■ Le miracle économique vendéen Les pionniers Recherches vendéennes n°12 - 2005 Centre vendéen de recherches historiques - 23€



BAROQUE - Nouveau CD dans la série Lully ou le musicien du soleil Après trois siècles, Hugo Reyne réhabilite Isis



Ce ne sont ni le talent ni la créativité qui ont manqué à Lully et son librettiste Quinault lors de la création d'Isis en 1677. Mais cette tragédie baroque, rappelant délibérément la relation entre Louis XIV et la Marquise de Montespan, ne fit évidemment pas l'unanimité... Et l'oeuvre, aussi belle soit-elle, fut rapidement reléguée aux oubliettes. C'est Hugo Reyne, désormais en résidence au Logis de La Chabotterie, qui vient de l'en tirer. «Editer un enregistrement intégral d'Isis est une première mondiale», explique le directeur de la Symphonie du Marais. Lorsque nous

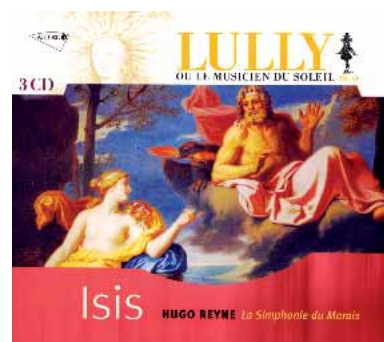
avons abordé ce cinquième opéra de Lully et Quinault, nous avons pris le parti de ne réaliser aucune coupure et de le jouer dans l'esprit voulu par son auteur».

2h30 de musique

Pour mettre sur pied ce chef d'oeuvre, durant lequel les parties solistes et les chœurs s'imbriquent à merveille dans une musique pleine de rebondissements, l'équipe de la Symphonie a du accomplir un travail de titan. «Il n'existait pas de partition d'orchestre et de parties séparées pour chaque instrument et chaque chanteur. Nous avons donc dû les réaliser nous-mêmes en nous servant des partitions de l'époque». En résultent deux heures et demi de musique réalisées dans le cadre du dernier Festival de musique baroque de la Chabotterie, qui nous font découvrir les amours de Jupiter et de Io, et la réaction furieuse de Junon, l'épouse du Roi des Dieux. Hugo Reyne, qui depuis plusieurs années s'attache à faire la lumière sur l'oeuvre de Lully,

n'a pas tardé à annoncer son prochain projet : enregistrer Amadis, un opéra de 1684 toujours dans le style «tragédie en musique». «Lully était un architecte visionnaire pour un genre musical dont il est l'un des fondateurs. J'ai à coeur de restituer la particularité de chacune de ses oeuvres pour faire mesurer au public son incroyable production».

■ Isis
Volume VII de la série :
«Lully ou le musicien du soleil»
En vente en librairie et chez les disquaires



LITTÉRATURE - Prix des écrivains de Vendée Une édition pleine de mystère



Dominique Souchet et Michel Dillange en compagnie des lauréates 2005.

L'ambiance était pour une fois à la tristesse le 9 novembre dernier lors de la traditionnelle remise des prix de la Société des Ecrivains de Vendée. Car le principal lauréat, Jacques de Hillerin, récompensé pour son ouvrage autobiographique Souvenirs d'un coupeur de bois, était décédé des suites d'un accident de la circulation tout juste un mois auparavant. Dominique Souchet, après avoir rendu hommage à celui qui fut aussi maire de Saint-Révérend, a tout de même décerné les autres récompenses. Et tout d'abord le Prix Spécial du jury, cette année attribué à Evelyne Thomer pour son intrigue policière *Mystères en Vendée*. Men-

tion tout à fait spéciale également à la très jeune Julie Sauzeau, élève de première à La Roche-sur-Yon, qui signe avec *Théo* une courte enquête policière, très bien construite, à la chute savoureuse. Enfin, le Prix de la Nouvelle a été décerné à Francine Fuentes, auteur de *Une journée dans la vie d'une femme*. L'intrigue : une femme croit reconnaître dans un café son mari disparu. L'homme s'en va. Elle ne le reverra plus jamais. Trois prix pour trois femmes et trois formes littéraires différentes, réunies cependant par un parfum de mystère commun à ces trois oeuvres... A croire que la fée Mélusine est la muse des écrivains de Vendée...

LES 12 DÉCEMBRE ET 13 JANVIER Spectacles de Vendée Oratorio de Bach et José Van Dam

Au programme des Spectacles de Vendée de la saison : deux grands rendez-vous de classique avec l'Oratorio de Noël de Bach et la voix de José Van Dam.

C'est à l'Orchestre Royal de Bavière que revient le privilège de donner un concert en cette période de Noël. Quoi de plus naturel alors que d'offrir aux spectateurs l'Oratorio de Noël de Bach ? Cette suite de six cantates forme un drame lyrique qui s'appuie sur les textes bibliques. Accompagné par le renommé Chœur de Neubeuren, l'Orchestre Royal de Bavière offre une instrumentation très riche : trompettes, timbales, cors, hautbois, flûtes, basson, cordes...

Le « maître de musique »
José Van Dam à Luçon

Sollicité par les plus grands chefs d'orchestre, José Van Dam est le premier à venir enchanté les Spectacles de Vendée

2006. Considéré comme l'un des meilleurs chanteurs de l'art lyrique de ces trente dernières années, José Van Dam a interprété les plus grands rôles de baryton mais il s'est également fait connaître sur la grande toile pour son excellente interprétation dans « Le maître de musique », un film de Gérard Corbiau. En Vendée, solos, duos et trios lui donneront l'occasion de chanter aux côtés des jeunes sopranes Iwona Sobotka, premier prix du concours Reine Elisabeth 2004 et Héléne Guilmette.

Lundi 12 décembre, 20h30

Oratorio de Noël de Bach

Salle des Salorges, Noirmoutier
• Réservations à partir du 14 novembre, Centre culturel des Salorges. Mardi, jeudi et vendredi 10h/12h30. 02 51 39 01 22

Vendredi 13 janvier, 20h30

José Van Dam

Théâtre Millandy, Luçon
• Réservations à partir du 12 décembre, Office de Tourisme de Luçon. Lundi 14h30-17h, du mardi au vendredi 10h-12h/14h30-17h et le samedi de 10h à 11h45. 02 51 56 16 79



Office de Tourisme de Luçon. Lundi 14h30-17h, du mardi au vendredi 10h-12h/14h30-17h et le samedi de 10h à 11h45. 02 51 56 16 79

LES 13 ET 20 DÉCEMBRE L'Echiquier en décembre One Man Show Musical et cirque de Chine



Fatus est acteur, auteur, clown et joue de sept instruments. Le 13 décembre à 20h30 à l'Echiquier il présentera son spectacle «One Man Show Musical» est le résultat de deux années de travail en studio, durant lesquelles l'artiste a inventé un langage sonore original, basé sur les associations d'idées. C'est une forme de traduction des rêves en sons qui révèle un charivari surréaliste. S'il martyrise les bruits, les bruitages le lui rendent bien : l'écho de ses raps est déréglé, son amour chante en reverse et il se retrouve bien souvent allumé par la fée excentricité... Fatus est généreux, inspiré, et souvent

maniaque ou génial ! Un spectacle médusant.

Par ailleurs, le mardi 20 décembre à 20h30, petits et grands se régaleront devant les incroyables prouesses des 26 artistes du cirque de Nantong. Venus de Chine, où l'art de l'acrobatie remonte à plus de 2 000 ans, les artistes rivaliseront de souplesse, d'agilité et de tonicité. Dans un rythme fou, équilibristes, gymnastes élastiques et contorsionnistes se relayeront sur scène au cours de leur incroyable spectacle.

■ Renseignements : 02 51 57 14 23 ou 02 51 91 82 46

MERCREDI 21 DÉCEMBRE Concert à Notre-Dame-de-Monts La commune fête Noël avec Gospel Power

Cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, la Mairie de Notre-Dame-de-Monts invite les habitants de la commune à une grande soirée festive. Au programme, le Gospel Choir. Basée à Clisson, cette chorale est l'oeuvre du grand Bob Destiny, Portoricain qui a roulé sa bosse auprès des plus grands artistes internationaux : Shirley

Temple, Duke Ellington, Cab Calloway, Count Basie ou Billie Holliday. Danseur, pianiste, acteur, chanteur, compositeur, directeur de festival... Bob Destiny n'avait plus rien à prouver, mais, à 80 ans passés, un rêve de gosse à accomplir : créer une chorale de Gospel et faire chanter les complaintes qu'il écoutait enfant quand il accompagnait

sa grand-mère à la messe. C'est ce groupe renommé, composé d'une vingtaine de chanteurs, de quatre musiciens et toujours dirigé par Bob Destiny, qui se produira gratuitement le mercredi 21 décembre à partir de 20h30 en l'église de Notre-Dame-de-Monts.

■ Renseignements : 02 51 58 84 97

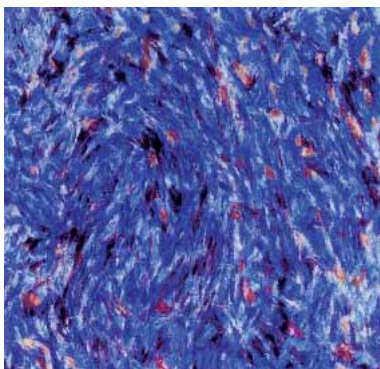


JUSQU'AU 22 JANVIER Abbaye Sainte Croix L'eau. Jean Bazaine

Du 19 novembre au 22 janvier 2006, le musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne ouvre ses portes aux oeuvres de Jean Bazaine, peintre décédé en 2001. Les 120 oeuvres exposées, peintures à l'huile, encres et aquarelles réalisées entre 1936 et 2001, ont toutes un fil conducteur, l'eau. Ni abstrait ni réaliste, le travail

de Jean Bazaine reflète ses recherches esthétiques et spirituelles. La Bretagne et la mer lui ont toujours fourni ses sources d'inspiration et de réflexion. Après les Sables d'Olonne, l'exposition se rendra à Vannes en février puis à Morlaix en avril.

■ Renseignements : 02 51 32 01 16



JUSQU'AU 10 MARS Treize-Septiers Concours de nouvelles : tous à vos plumes !

L'heure de la troisième édition du concours de nouvelles de Treize-Septiers a sonné. Les jeunes écrivains en herbe ont à plancher cette année sur un des deux récits inspirés par l'oeuvre et le génie de Jules Verne.

Un concours de nouvelles sur le thème de Jules Verne est organisé à Treize-Septiers dans le cadre de la Foire Commerciale qui se déroulera les 8 et 9 avril 2006. Ce concours est ouvert à tous les primaires, du CE2 au CM2 mais aussi aux collégiens et aux lycéens qui peuvent s'inscrire en groupe ou individuellement. Les primaires devront imaginer un récit à partir du synopsis du roman «Le dirigeable» inspiré du roman de Jules Verne «Deux ans de vacances». Pour leurs aînés, il s'agit d'inventer la suite d'un récit mettant en scène les derniers instants de Jules Ver-

ne, un récit imaginé par l'écrivain vendéen Jean-Claude Lumet. Les plus beaux textes auront le privilège d'être exposés dans la mairie de la commune et au Foyer Logement. Les jeunes intéressés peuvent d'ores et déjà prendre leur plume et rédiger un récit imaginaire à renvoyer avant le 10 mars 2006.

■ Renseignements et inscriptions :
- 10 rue de la Cheverrière 85600 Treize-Septiers, 02 51 41 52 82.
- 9 rue des combattants d'AFN 85600 Treize-Septiers, 02 51 41 72 71.



A PARTIR DU 11 DÉCEMBRE Les Hivernales Concerts de Noël en chœur et en chorale



La quatrième édition du festival Les Hivernales met à l'honneur cette année la beauté des musiques des pays de l'Est, à travers l'Ukraine et la Roumanie, mais aussi la joie du gospel et la grandeur du classique. Deux premières dates sont à noter avant Noël.

Le premier rendez-vous des Hivernales a lieu le 11 décembre, à La Mothe-Achard, en compagnie du Chœur d'Enfants de l'Institut Musical Vendéen (lire encadré). Plus tard, une deuxième date est à retenir, le 18 décembre, pour un concert placé sous le signe de la joie. La chorale Cantare de La Mothe-Achard a en effet puisé ses chansons dans un large répertoire alliant chants traditionnels et variété française. A découvrir sans modération (concert gratuit).

Agenda Concerts de Noël :
Chœur d'Enfants de l'Institut Musical Vendéen
Dimanche 11 décembre, 17h. Eglise de La Mothe-Achard. 7€, gratuit -10 ans.
Chorale Cantare
Dimanche 18 décembre, 17h30. Eglise de Landeronde. Entrée gratuite.
■ Renseignements : 02 51 05 90 49

L'institut Musical de Vendée donne de la voix

A l'occasion de Noël, l'Institut Musical de Vendée donnera de la voix... Les soixante jeunes de cette maîtrise, créée en 1998 sous la double impulsion de l'Institution Saint Gabriel et du Conseil Général de Vendée, se rendront en effet à La Verrie. Bénéficiant d'une formation vocale de qualité grâce à des horaires aménagés, les jeunes, de la sixième à la troisième, proposent une prestation de très haut vol. Cette année, ils ont même chanté à Londres et à Oundle, dans le cadre d'un échange culturel avec l'Angleterre. Dans l'église vendéenne, et

en cette fin d'année, la programmation sera bien sûr tournée vers Noël avec des chants traditionnels Anglais, Espagnols, Italiens ou Français. Au menu : A new year Carol, Adorar al nino, Senti senti, Il est né le divin enfant... Les enfants seront dirigés par Odile Amossé et accompagnés par l'organiste Guillaume Marionneau, titulaire des grandes orgues de Luçon.

■ 10 décembre à 20h30 en l'église de La Verrie
Tarifs : 8€, 4€ pour les jeunes, gratuit pour les moins de 13 ans
Renseignements : 02 51 64 62 64



A PARTIR DU 2 DÉCEMBRE Cédéthèques de Vendée Ambiance chocolat et Noëls des Pays du Monde

«Si le chocolat m'était conté» et «Un petit goût d'ailleurs» sont les deux thèmes choisis respectivement par Montaigu et La Gaubretière pour passer les fêtes de Noël dans une ambiance des plus féeriques. Plusieurs temps forts au goût chocolaté et une découverte des Noëls des Pays du Monde attendent les visiteurs.

Petits et grands vendéens découvriront Noël d'une façon quelque peu originale cette année puisque les Cédéthèques de Montaigu et de La Gaubretière ont choisi

deux thèmes alléchants. «Si le chocolat m'était conté» tout d'abord, à Montaigu, se décline en plusieurs animations gourmandes permettant aux visiteurs de découvrir les bienfaits et les vertus du chocolat qu'il sera bien entendu possible de déguster, froid, chaud ou sous forme de bonbons selon les goûts de chacun.

Quand Noël traverse les pays du monde

C'est avec «un petit goût d'ailleurs» que La Gaubretière a quant à elle eu

envie de fêter Noël cette année en choisissant de faire voyager les visiteurs à travers des histoires traditionnelles et autres anecdotes féeriques. Une des animations phares est proposée aux enfants par la Compagnie Mariska. En adaptant *Le roman de Renart*, les membres de cette troupe souhaitent faire revivre cette oeuvre classique par le biais d'un spectacle de marionnettes. Les tableaux choisis pour décorer les saynètes sont inspirés de textes qui datent du Moyen-Âge.

Les temps forts, en résumé
(sur inscriptions)

- Veillées vendéennes Claude Mercier
À La Gaubretière : «Veillée au coin du feu»
Vendredi 9 décembre à 20h30
À Montaigu : «Veillée chocolatée»
Vendredi 16 décembre à 20h30
- Ateliers du goût
À Montaigu : «le chocolat»
Mercredi 14 décembre (pour les enfants).
De 14h30 à 17h
- Spectacle de marionnettes
À La Gaubretière : «Le Roman de Renart»
Mercredi 21 décembre à 15h30.

■ Renseignements : Montaigu, 02 51 06 43 43. La Gaubretière, 02 51 57 49 00



SAMEDI 10 DÉCEMBRE Sortie d'un double CD sur le patrimoine oral vendéen Berluette transmet son héritage...

Berluette, c'est l'histoire de six amis musiciens qui, dans les années 1980, ont animé de nombreux bals traditionnels. Et pour avoir de quoi alimenter ces soirées festives, ils sont allés, magnétos en main ou caméras sur l'épaule, rencontrer 39 anciens. Puis l'histoire de ce groupe amateur s'est mise en sommeil en 1985. Mais depuis quatre ans, «nous nous sommes rendu compte que l'on avait un trésor qui s'abîmait», explique Jacqueline Chenu. C'est pourquoi nous avons décidé d'éditer toutes nos archives». En résultat un double CD *Passeurs de mémoires* avec 300 documents sonores, 200 thèmes de musique à danser, 73 complaintes anciennes, des photos et des vidéos sur un Cédérom et une compilation révélant un florilège de notre patrimoine oral sur un CD. «Un voyage à travers le temps au cours duquel se

mèlent anecdotes, humour et émotion : autant d'atouts pour illustrer les multiples facettes de notre culture». A l'occasion de la sortie de ce double CD, l'association Berluette organise une soirée «concert et bal traditionnel» animée par le groupe Arbadétorne. Rendez-vous le 10 décembre à 20h30 à la Salle du Bourg-sous-la-

Roche à La Roche-sur-Yon (et non à la salle des Forges comme nous vous l'indiquions dans notre dernier numéro).

■ Double CD *Passeurs de Mémoires* : 45€ / Soirée Arbadétorne le 10 décembre à 20h30 : 7€
Renseignements : 02 51 36 00 13



17, 20 ET 21 DÉCEMBRE Ecole Départementale du Patrimoine De multiples activités pour adultes et enfants

Le 17 décembre, pour les adultes, au Port du Bec à Bouin, Stéphane Buron, chef cuisinier, transmettra tous ses secrets sur la cuisine des produits de la mer, comment les travailler, comment les choisir et d'où ils viennent... Autant de «petits trucs incontournables» à savoir avant les fêtes de fin d'année !

Le mercredi 21 décembre, plusieurs activités seront proposées

aux enfants de 8 à 13 ans.

Au Port du Bec, avec Samuel Ferchaud, médiateur du patrimoine, ils apprendront à utiliser et à fabriquer les principaux noeuds marins. Avec du sable, des coquillages et des cailloux, ils réaliseront un tableau de noeuds marins à offrir à l'occasion de Noël.

À la Cité des oiseaux, Pascal Cagnet, menuisier conteur, appren-

dra aux passionnés de bricolage et d'oiseaux à fabriquer un mobile d'oiseaux en bois.

Au Logis de La Chabotterie, grâce à David et Gillian Rhodes, horticulteurs, les enfants apprendront à utiliser les plantes, fruits et épices d'hiver. Ils réaliseront à l'aide de techniques simples une décoration originale et parfumée pour les fêtes de fin d'année.

Enfin, les 20 et 21 décembre, au Centre Minier de Faymoreau, Frédéric Mercier, artiste peintre et Jacques Monnier, maître-verrier, s'inspirant des vitraux de la chapelle des mineurs et de ses symboles de vie, les enfants monteront leur propre vitrail.

■ Stage Adultes :
Inscriptions : 45€ la journée
Horaires : 9h30-17h30
Renseignements : 02 51 47 61 40

■ Stages Enfants :
Inscriptions : 5€ la journée
Horaires : 9h30-17h30
Renseignements :
Port du Bec : 02 51 47 61 40
Cité des Oiseaux : 02 51 47 61 40
Centre Minier : 02 51 50 43 04
La Chabotterie : 02 51 42 81 11



SAMEDI 10 DÉCEMBRE Agenda Marchés de Noël et autres animations



Au mois de décembre, c'est toute la Vendée qui revêtira les couleurs de Noël à travers les différentes animations et marchés de Noël organisés dans de nombreuses communes.

10 décembre :

- Vairé : marché de Noël place de l'église, organisé par la mairie
- Vairé : concert de Noël à 20h30 dans l'église de Vairé avec la chorale «Cantaré» de La Mothe-Achard organisé par le «choeur des Coulisses» de Vairé et la mairie
- Sainte Foy : marché de Noël sur le parking des sports, organisé par l'amicale laïque
- Ile d'Olonne : marché de Noël sur la place de l'église, organisé par l'OGEC
- Bois de Cené : marché de Noël dans la salle de la mairie organisé par «Arts Culture Loisirs»

11 décembre :

- Sainte Hermine : marché de Noël sous les halles, organisé par le comité des fêtes.
- Sainte Hermine Spectacle «Gaudillon de Nazareth, un âne pas si bête!» à 15h, 15h45 et 16h30, dans l'église de Sainte-Hermine, entrée gratuite.
- Foussais-Payré : marché de Noël au coeur du bourg de Foussais sur le site du Prieuré, organisé par la commune. Renseignements : 02 51 51 41 23
- Bois de Cené : marché de Noël dans la salle de la mairie organisé par «Arts Culture Loisirs»



10, 11, 17 et 18 décembre :

- Sallertaine : marché de Noël organisé par la Ferme Equilibre à la Ferme Equilibre

Du 17 au 21 décembre :

- Challans : marché de Noël sur la place De Gaulle, la place de l'Europe et la rue Carnot. Organisé par le groupement des commerçants. D'autres animations seront proposées, patinoire...
Renseignements : 02 51 35 36 36



10 ET 11 DÉCEMBRE Stage national de Karaté A l'école du maître japonais Sensei Sawada

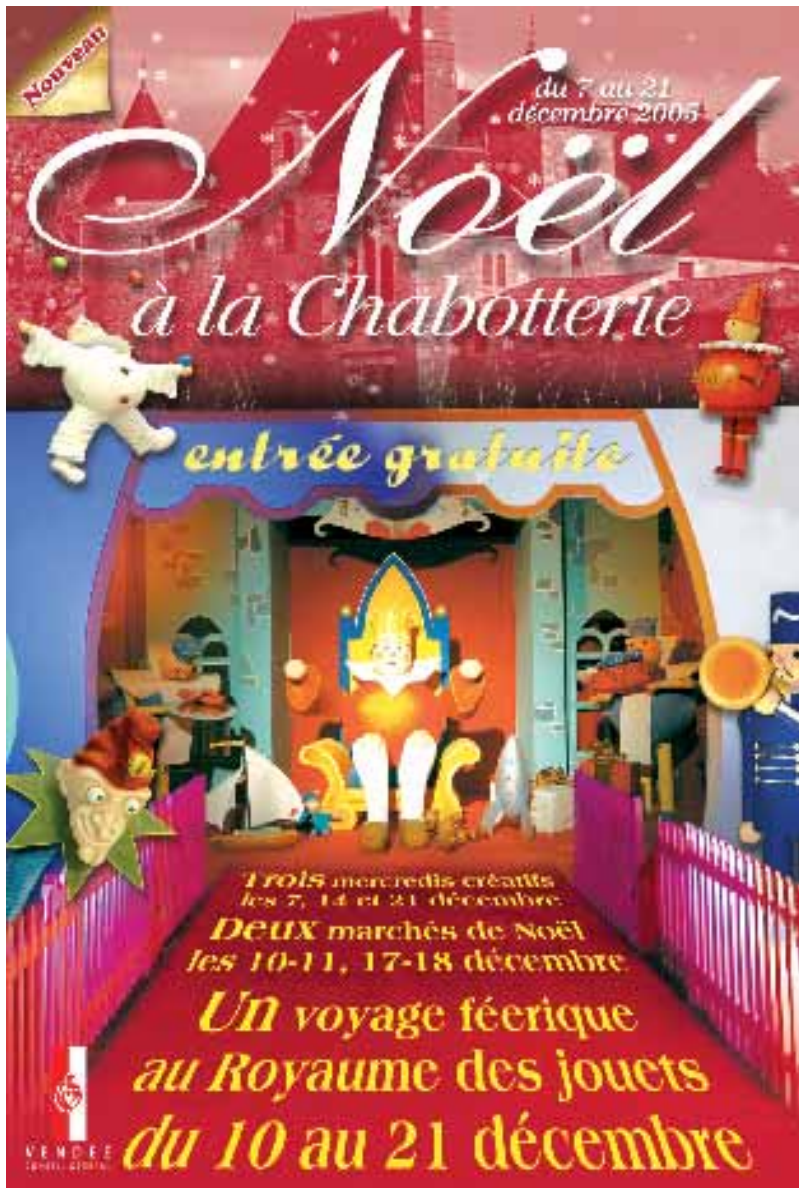
À l'occasion du stage national de Karaté, qui réunira l'équipe française à La Roche-sur-Yon dans le gymnase du lycée Guitton-Kastler, le Dojo Yon et Vie de Karaté a invité pour la première fois un maître japonais : Sensei Kazuhiro Sawada. 7^{ème} Dan depuis 2002, ce dernier compte parmi les plus grands maîtres de Karaté installés en Europe. Mais, pour Emmanuel Etienne, instructeur principal du Dojo vendéen c'est avant tout «un excellent pédagogue pour qui le Karaté est une voie d'accomplissement que chacun peut emprunter». Cette occasion sera donnée aux volontaires les 10 et 11 décembre, puisque Sensei Sawada en compagnie de Sensei Lautier (6^{ème} Dan et instructeur de l'équipe française) partagera son savoir. Quatre cours seront proposés aux adultes le samedi matin et le dimanche après-midi et deux aux enfants le samedi après-midi et le dimanche matin.



■ Renseignements : 02 51 08 94 41

CULTURE - Les sites départementaux célèbrent à leur manière les fêtes de fin d'année

Laissez-vous séduire par la féerie de Noël



Voici décembre, le mois de Noël. Pour donner à ce mois ses couleurs traditionnelles, le Conseil Général propose aux Vendéens de nombreuses animations. Accessibles à tous, elles leur permettront de partager des moments forts et chaleureux en famille dans les différents trésors du patrimoine vendéen. La grande nouveauté de cette année sera à La Chabotterie où le Royaume féérique des jouets accompagnera le marché de Noël et les rendez-vous créatifs qui enchanteront petits et grands. Marché de Noël et carillonneurs animeront également la cité de Barbe Bleue à Tiffauges tandis que l'abbaye de Maillezais servira de décor au nouveau spectacle : «Anno Domini». A l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise, le Festival des chœurs d'enfants battra son plein du 16 au 18 décembre.

La Chabotterie : le royaume des jouets

Sapins enneigés, chalets de bois, personnages féériques, saveurs des provinces, vins chauds... Le logis de la Chabotterie, au mois de décembre, se parera des chatoyantes couleurs de Noël. Les 10, 11, 17 et 18 décembre, au cœur d'un véritable village de chalets de bois, 80 artisans d'art et de bouche présenteront aux visiteurs leurs spécialités, vendéennes, auvergnates, canadiennes... Tandis que les adultes trouveront mille et une idées de cadeaux originaux, les enfants pourront s'initier à la poterie ou s'émerveiller devant les jeux en bois géants et spectacles de marionnettes à fils. Dans cette atmosphère chaleureuse et familiale, des vins chauds, marrons, crêpes et autres gourmandises hivernales seront servis toute la journée.



Du 10 au 21 décembre, La Chabotterie ne sera plus seulement, le logis vendéen que l'on connaît mais aussi la capitale du Royaume féérique des Jouets. L'histoire du roi et de ses trente sujets de deux mètres de haut sera contée à travers un labyrinthe de sapins enneigés et parés de multiples couleurs. Dépaysement assuré tout au long de cet extraordinaire parcours illuminé, sonorisé et automatisé. Enfin, les mercredis 7, 14 et 21 décembre après-midi de 14 à 18 heures,

au cours des Rendez-vous Créatifs, artistes et artisans apprendront aux enfants à fabriquer des poteries, des marionnettes à fils, des décorations de Noël, des photophores... Cette année, un accent particulier a été mis sur l'aménagement des parkings pour permettre un meilleur accès au site.

Horaires d'ouverture :
Les 10-11-17-18 décembre
Marché de Noël : 12h à 20h
Royaume Féérique des jouets : 12h à 20h
Logis de La Chabotterie : 12h à 20h

Spectacle de marionnettes : 2 fois par jour à 15h et 17h (à partir de 3 ans)
Du lundi 12 au 16 décembre
Royaume féérique des jouets : 9h30 à 18h
Logis de La Chabotterie : 9h30 à 18h
Du lundi 19 au 21 décembre
Royaume féérique des jouets : 10h à 19h
Logis de La Chabotterie : 10h à 19h
Rendez-vous créatifs : sur inscription à partir de 5 ans et demi de 14h à 18h
Entrées gratuites
Visites du Logis aux tarifs habituels

Renseignements et inscriptions :
02 51 43 31 01

Maillezais et Nieul-sur-l'Autise fêtent Noël en musique



Les 17, 18, 19 et 20 décembre, le majestueux site de l'abbaye de Maillezais servira pour la première fois de décor au spectacle, «Anno Domini», la crèche de Maillezais. A travers 12 scènes différentes, ce spectacle itinérant permettra au public d'admirer les différentes facettes de l'abbaye. La somptueuse mise en scène, avec décors naturels, éclairages, projections d'images et bandes sonores, tout en mettant en valeur le jeu des acteurs sublimeront la beauté de ce patrimoine architectural vendéen. Une trentaine d'acteurs, figurants et professionnels, entraîneront petits et grands dans la merveilleuse histoire de Noël, de l'attente messianique à la naissance du Christ. Un magnifique décor de crèche, traité comme une enluminure, sera installé dans le narthex de l'abbaye et mettra un merveilleux point final au specta-

cle. A l'issue de la représentation, vin chaud et brioches seront offerts et concluront de façon conviviale cette nouvelle animation.

Du 16 au 18 décembre, l'abbatiale de Nieul-sur-l'Autise, servira à nouveau de cadre au 3^{ème} Festival de Choeurs d'enfants. Cette année ce sont les Pages et Chantres de la Chapelle royale de Versailles et les choristes des Maitrises de Dresde et de Kiev qui donneront le meilleur de leur voix. Un rendez-vous devenu incontournable en cette époque des fêtes de fin d'année.

Spectacle «Anno Domini» : les 17, 18, 19 et 20 décembre à 17h30 et 18h30
Renseignements : 02 51 87 22 80
Festival de chœurs d'enfants : les 16, 17 et 18 décembre. Réservations : 02 51 50 43 10, tarif plein : 10€, tarif réduit : 7€, gratuit jusqu'à 6 ans

Ambiance médiévale à Tiffauges

A Tiffauges, l'esplanade du château sera transformée par l'atmosphère magique des décorations de Noël. Pour le 10^{ème} anniversaire, les 10 et 11 décembre, le village de Noël s'agrandit pour accueillir davantage d'artisans. Petits et grands pourront

se promener de chalet en chalet et trouver des idées de cadeaux originaux. Enfin, place de l'église, les 10 et 11 décembre à partir de 14h30, le plus grand carillon ambulante de France donnera neuf représentations. Avec 53 cloches, ce carillon

est une véritable merveille. Une excellente occasion de découvrir l'art campanaire.

Marché de Noël :
Renseignements : 02 51 65 70 51, entrée gratuite
Concert de carillon : entrée gratuite

